



MONTAGNE
DE REIMS

MONTAGNE DE REIMS, FORÊT D'EXCEPTION® ÉVALUATION DU CONTRAT DE PROJET 2014 - 2018



INDEX ALPHABETIQUE DES SIGLES

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AESN	Agence de l'eau Seine-Normandie
ARCAD	Agence régionale de la construction et de l'aménagement durable
CENCA	Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne
CDRP	Comité départemental de randonnée pédestre
CDT	Comité départemental de tourisme
CG51	Conseil général de la Marne
CNERA	Centre national d'études et de recherche appliquée
CNPN	Conseil national de la protection de la nature
CR	Conseil régional de Champagne-Ardenne
CRPF	Centre régional de la propriété forestière
CRT	Comité régional de tourisme
CTL	Comités techniques locaux
DDT	Direction départementale du territoire
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionales des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEE	Espèces exotiques envahissantes
EEDD	Education à l'environnement et au développement durable
FD	Forêt domaniale
FDC	Fédération départementale de la chasse
FNC	Fédération nationale des chasseurs
GIBCA	Groupement intersyndical des bois de Champagne-Ardenne
GIC	Groupement d'intérêt cynégétique
GRP	Grande randonnée de pays
ICE	Indices de changement écologique
IPA	Indice ponctuel d'abondance (méthode d'inventaire de l'avifaune)
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
LVMH	Louis Vuitton Moët Hennessy
MHCS	Moët Hennessy champagne services
OCESC	Observatoire Champardennais des équilibres sylvo-cynégétiques
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF	Office national des forêts
PAT	Plan d'approvisionnement territorial
PDIPR	Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PNR	Parc naturel régional de la Montagne de Reims
RBD	Réserve biologique dirigée
RF	Route forestière
RNEF	Règlement national d'exploitation forestière
RNTSF	Règlement national des travaux et services forestiers
SIG	Système d'information géographique
SIGF	Syndicats intercommunaux de gestion forestière
SNCF	Société nationale des chemins de fer Français
TER	Transport express régional
TVB	Trame verte et bleue
UFPCA	Union de la forêt privée de Champagne-Ardenne

SOMMAIRE

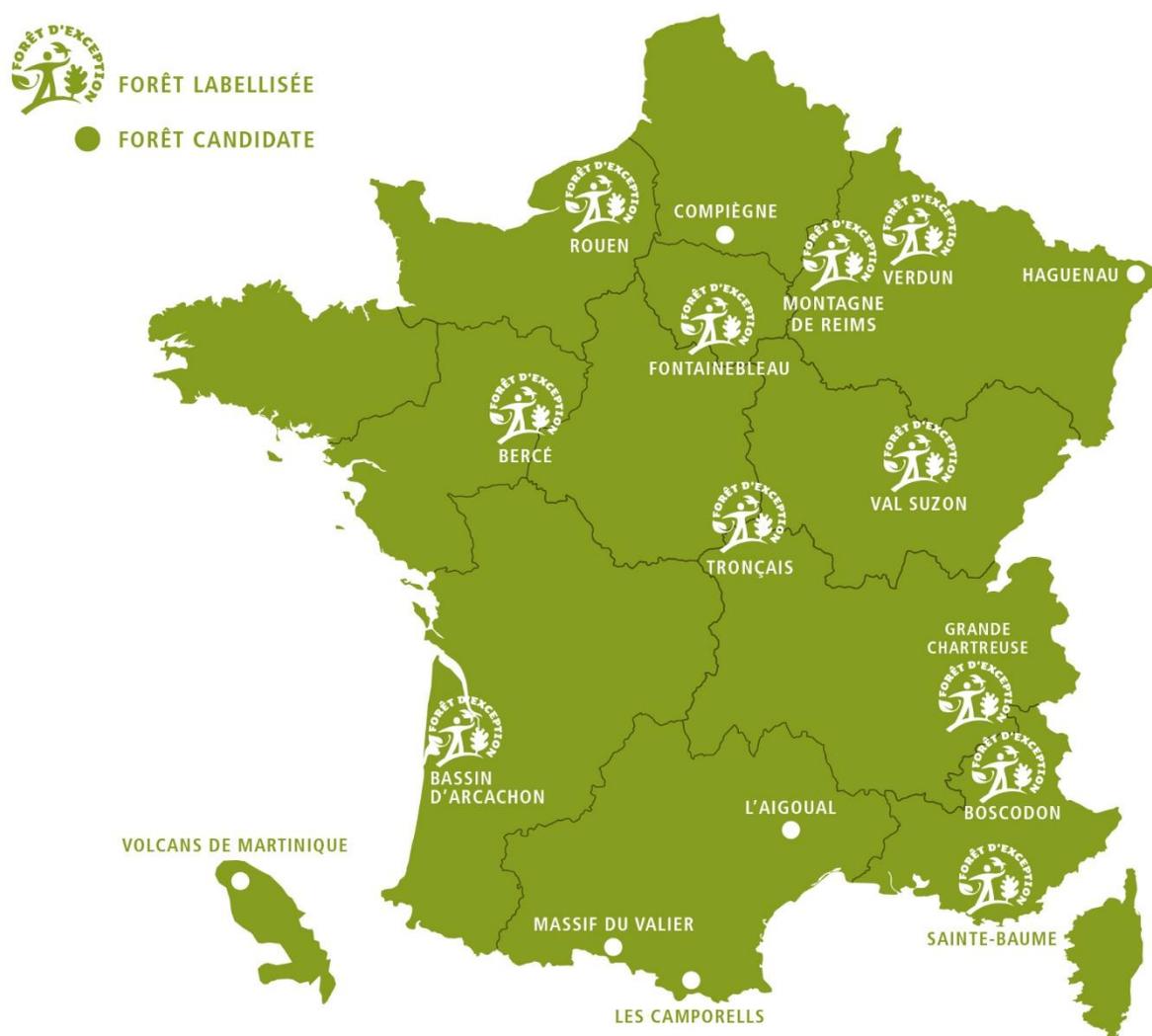
1.	RAPPEL DE LA DEMARCHE FORET D'EXCEPTION®	- 1 -
1.1.	Cadre du label	- 1 -
1.2.	Le projet Montagne de Reims, Forêt d'Exception®	- 2 -
2.	ÉVALUATION DU CONTRAT DE PROJET 2014-2018	- 3 -
2.1	Les axes stratégiques	- 3 -
2.2	La méthodologie de l'évaluation	- 3 -
3.	LISTE DES ACTIONS PROGRAMMEES	- 4 -
3.1.	AXE 1 : PERMETTRE L'ACCES POUR TOUS ET LE PARTAGE DES ACTIVITES AU SEIN DE L'ESPACE FORÊT	- 5 -
3.2.	AXE 2 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORÊT A DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS	- 7 -
3.3.	AXE 3 : AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LA FORÊT EN TANT QUE RESSOURCES ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE	- 9 -
3.4.	AXE 4 : DEVELOPPER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE, DE LA RESSOURCE JUSQU'AU PRODUIT, GRÂCE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES ET A L'INNOVATION	- 11 -
3.5.	AXE 5 : CREER UNE OFFRE DE TOURISME ET DE LOISIRS COHERENTE SUR LE MASSIF ET EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DE LA SOCIETE	- 13 -
4.	SYNTHESE DE L'EVALUATION	- 14 -
4.1	Atteinte des objectifs 2014-2018	- 14 -
4.2.	Après 5 ans de démarche Forêt d'Exception®	- 15 -
5.	CONCLUSION	- 16 -
	ANNEXES	- 17 -
	Annexe 1 : Evaluation détaillée des opérations par action	- 18 -
	AXE 1 : PERMETTRE L'ACCES POUR TOUS ET LE PARTAGE DES ACTIVITES AU SEIN DE L'ESPACE FORÊT	- 18 -
	AXE 2 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORÊT A DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS	- 24 -
	AXE 3 : AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LA FORÊT EN TANT QUE RESSOURCES ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE	- 31 -
	AXE 4 : DEVELOPPER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE, DE LA RESSOURCE JUSQU'AU PRODUIT, GRÂCE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES ET A L'INNOVATION	- 35 -
	AXE 5 : CREER UNE OFFRE DE TOURISME ET DE LOISIRS COHERENTE SUR LE MASSIF ET EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DE LA SOCIETE	- 43 -

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE FORET D'EXCEPTION®

1.1. Cadre du label

Le label Forêt d'Exception® distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées.

17 forêts emblématiques sont lancées dans la démarche. Initié par l'Office national des forêts, ce réseau représentatif de la diversité des forêts françaises se veut être une référence en matière de gestion multifonctionnelle, durable, innovante et concertée du patrimoine forestier.



A l'échelle de chaque massif, un Comité de pilotage est créé, regroupant les acteurs et les usagers de la forêt : associations, pouvoirs publics, scientifiques... Les membres du Comité de pilotage fixent les grands objectifs de leur travail collectif et les retranscrivent dans un Protocole d'accord.

Un Contrat de projet est ensuite établi au bénéfice de la forêt et de ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée. Il définit les moyens techniques, humains et financiers permettant de le réaliser.

Sur la base d'un Dossier de candidature, le label est attribué pour une période de 5 ans renouvelable, ce qui marque la définition d'une gestion durable avec un perpétuel souci d'amélioration.

1.2. Le projet Montagne de Reims, Forêt d'Exception®

Co-animée par l'ONF et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, la démarche a démarré en 2011 par la création du Comité de Pilotage, puis par la signature du Protocole d'accord en 2013, celle du premier Contrat de projet 2014-2018 en 2015 et l'édition du Dossier de candidature en 2017. Après six ans de travail collaboratif, la cérémonie de labellisation a récompensé la persévérance des membres du Comité de pilotage et de l'équipe co-animatrice de Forêt d'Exception® en Montagne de Reims par l'obtention officielle du label. Le Contrat de projet actuel touchant à sa fin, le présent document fait la synthèse de l'évaluation de son programme d'actions 2014-2018.

2. ÉVALUATION DU CONTRAT DE PROJET 2014-2018

2.1 Les axes stratégiques

Afin de garantir le maintien d'un équilibre entre les fonctions environnementales, sociales et économiques de la forêt, et ainsi d'en assurer une gestion durable et multifonctionnelle, des perspectives de long terme ont été définies par le Comité de pilotage. Celles-ci sont précisées dans le Protocole d'accord sous la forme d'orientations stratégiques.

Le **Protocole d'accord, signé le 2 mai 2013**, décline les cinq **grandes orientations stratégiques** dans lesquels les actions mises en œuvre pour obtenir le label sont inscrites pour la période 2014-2018. Dans la mesure des possibilités techniques et financières des partenaires, il a été convenu de :

- **Permettre l'accès pour tous et le partage des activités au sein de l'espace forêt ;**
- **Développer les actions de sensibilisation et de communication autour de la forêt à destination du grand public et des professionnels ;**
- **Améliorer les connaissances sur la forêt en tant que ressource économique, écologique et sociale ;**
- **Développer une activité économique responsable, de la ressource jusqu'au produit, grâce à l'amélioration des pratiques et à l'innovation ;**
- **Créer une offre de tourisme et de loisirs cohérente sur le massif et en adéquation avec les besoins de la société.**

2.2 La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été menée courant de l'automne 2018 par l'équipe co-animatrice sur des actions propres et communes (Parc et ONF). Une partie des partenaires Forêt d'Exception® porteurs ou contributeurs d'actions a été rencontrée ou contactée pour des entretiens bilatéraux conduits à partir d'un questionnaire établi pour faire le bilan des actions réalisées, en cours d'exécution ou non réalisées. Les organismes ayant participé aux entretiens par téléphone sont le CNPF, l'ADT, le CRT, MHCS et par rencontre sont le Parc, l'ONF, la FDC 51, Valeur Bois et PEFC.

Évaluer les actions en fonction des indicateurs présentés dans le Contrat de projet 2014-2018 n'a pas paru réaliste en raison d'un nombre important dont l'information n'était pas disponible. Aussi, le choix s'est porté sur des éléments d'évaluation simples mais efficaces. Les opérations programmées sont présentées par grands axes d'orientation du Protocole d'accord avec un code couleur pour indiquer leur niveau de réalisation. Pour entrer plus dans le détail, le résultat de l'évaluation de chaque opération se situe en annexe, présenté sur la base du questionnaire. Enfin, une synthèse par axe et globale clôt ce document

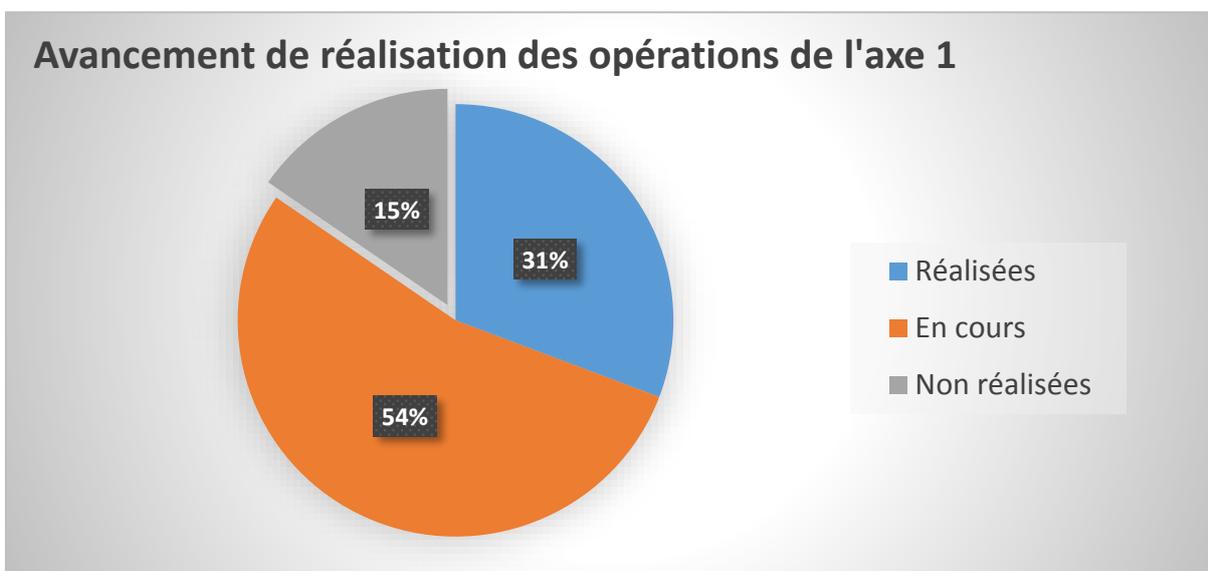
3. LISTE DES ACTIONS PROGRAMMEES

Axes	Sous-axes	Actions (26)	Opérations (59)	Maitre d'ouvrage	Réalisation de l'opération O/N/en cours		
AXE 1	Permettre l'accès pour tous et le partage des activités au sein de l'espace forêt	Favoriser l'accès à la forêt par les moyens de transport les moins polluants	1. Améliorer la mobilité et les accès du public aux forêts domaniales	1.1. Création ou requalification d'aires de stationnement à l'entrée des forêts domaniales	ONF, CD51	EC	
				1.2. Développement de l'offre de transport public, promotion du covoiturage	Parc, acteurs liés à la mobilité	EC	
		Améliorer l'offre de parcours, de randonnée sportive et de sentiers pluri-thématiques	2. Réaliser un schéma d'accueil du public	ONF	O		
			3. Créer une offre cycliste et cyclotouristique de qualité en forêt et entre les forêts	3.1. Signature d'une convention d'entretien de ces circuits	ONF, Parc	O	
				3.2. Développement de circuits VTT officiels en Montagne de Reims	Parc	O	
			4. Développer une offre pédestre de qualité en forêt et la maintenir à très haut-niveau	4.1. Entretien des équipements touristiques	ONF	O	
				4.2. Création de sentiers thématiques	ONF, Parc	EC	
			5. Créer des supports de sensibilisation et de formation à destination du public et des structures associatives	4.3. Actualisation du topoguide de randonnée pédestre	Parc, CDRP	EC	
				4.4. Création d'une plateforme SIG	CRT	O	
				5.1. Mise en ligne des dates de chasse sur le territoire de la Montagne de Reims	Parc, FDC51	O	
5.2. Publication d'un guide pour l'organisation de manifestations sportives responsables	Parc	O					
AXE 2	Développer des actions de sensibilisation et de communication autour de la forêt à destination du grand public et des professionnels	6. Améliorer la signalisation et sa qualité en forêt domaniale	6.1. Mise en place de panneaux de forêt domaniale le long des grands axes routiers et des sentiers	ONF	EC		
			6.2. Mise en place de panneaux d'information sur les zones d'entrée en forêt	ONF	EC		
		Donner de la visibilité aux forêts domaniales et à Forêt d'Exception®	7. Animer le projet Forêt d'Exception® et informer tous les publics de ses enjeux et avancées	7.1. Suivi et animation des démarches de labellisation	ONF, Parc	O	
				7.2. Création et mise à jour régulière des pages Internet dédiées au projet	ONF	O	
			7.3. Édition d'un dépliant de présentation "Forêt d'Exception® en Montagne de Reims"	ONF	O		
			7.4. Organisation annuelle des Rencontres forestières	ONF, Parc	O		
			7.5. Présence de stands Forêt d'Exception® sur les grands événements du territoire	ONF, Parc	O		
		Former et sensibiliser les professionnels de la forêt	8. Mettre en place des formations et créer des documents de vulgarisation à destination des professionnels de la forêt	8.1. Formation du personnel de l'ONF, intervention des agents auprès des futurs forestiers	ONF	O	
			9. Effectuer des expérimentations dans les travaux et exploitations grâce notamment au pôle « Recherche, développement et innovation » de l'ONF	8.2. Outils : carte de sensibilité des sols, carte d'itinéraires routiers pour les grumiers, fiches d'information sur les prescriptions RNEF-RNTF à respecter	ONF, Parc	N	
				9.1. Mise en place d'un système de recensement des Faux de Verzy	ONF	O	
Sensibiliser le grand public et les scolaires à la forêt et à ses richesses	10. Créer des outils d'animation et organiser l'accueil du grand public	10.1. Sorties pour le personnel MHCS	ONF, MHCS	O			
		10.2. Création d'outils pour les animateurs et le public	ONF, Parc	EC			
	11. Réaliser des sorties pour le public scolaire et mieux organiser/structurer l'animation nature avec les écoles	11.1. Sorties "En quête des secrets de la forêt"	ONF, MHCS	O			
		11.2. Sorties "Métier du forestier"	ONF, Parc	O			
		11.3. Développement d'une animation Forêt d'Exception® en classe et sur le terrain à partir d'un jeu pédagogique à créer	ONF, Parc, Education national	EC			
AXE 3	Améliorer les connaissances sur la forêt en tant que ressource économique, écologique et sociale	12. S'engager comme acteur de la Charte Biodiversité de la Région Champagne-Ardenne	12.1. Inventaire avifaune	ONF	O		
			12.2. Recensement des cours d'eau	ONF	N		
		13. Améliorer nos connaissances sur la biodiversité présente en Montagne de Reims	13.3. Mettre en œuvre les résultats de la TVB	Parc	EC		
			13.4. Etude sur la génétique des Faux de Verzy	ONF	O		
		14. Lutter contre les espèces invasives	14.1. Cartographie des espèces exotiques et envahissantes	ONF, Parc	EC		
			14.2. Etude sur l'impact du raton laveur	ONF, Parc, FDC51, ONCFS	EC		
			14.3. Mettre en œuvre les résultats de la TVB		Parc	EC	
		AXE 4	Développer une activité économique responsable, de la ressource jusqu'au produit, grâce à l'amélioration des pratiques et à l'innovation	15. Préserver la biodiversité des forêts domaniales	15.1. Mise en place d'îlots de vieux bois dans les révisions d'aménagements forestiers	ONF	O
					15.2. Compléter et mettre en œuvre les plans de gestion des 2 RBD de Verzy	ONF	EC
Aller encore plus loin que les engagements de l'ONF sur la biodiversité	16. Veiller à une meilleure intégration paysagère des opérations sylvicoles vis-à-vis du public			16.1. Études paysagères intégrées dans les révisions d'aménagements forestiers	ONF	O	
	16.2. Participation à la procédure de candidature des coteaux de champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO				ONF	O	
				16.3. Prise en compte du changement climatique dans les pratiques forestières	ONF	O	
Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique et les pratiques de la chasse	17. Développer les surfaces forestières écocertifiées PEFC en Montagne de Reims			17.1. Lettres et articles d'information, réunion avec les propriétaires	PEFC	EC	
	17.2. Formation PEFC des agents forestiers				PEFC	N	
				18. Améliorer la préparation, le suivi et la réalisation des plans de chasse à partir d'une meilleure connaissance de l'impact du gibier sur les milieux forestiers	18.1. Favoriser la mise en œuvre d'ICE sur le territoire	OCESC, CNPF, FDC51, ONF	EC
	19. Agir sur la capacité d'accueil du milieu pour les espèces gibier			18.3. Accroître la concertation des acteurs lors de la préparation des plans de chasse		OCESC, CNPF, FDC51, ONF, Parc	O
19.1. Amélioration des connaissances sur les aménagements permettant d'améliorer la capacité d'accueil des milieux à objectif de production					FDC51, CNPF	EC	
19.2. Formations "équilibre forêt-gibier"					FDC51	EC	
				20.1. Mise en place d'une filière d'équarrissage sur le territoire du GIC de la Montagne de Reims	FDC51, Parc	O	
Mieux valoriser les produits bois et améliorer les dessertes afin de favoriser le développement d'une filière courte	21. Développer l'usage local du bois énergie produit en Montagne de Reims			21.1. Mettre en œuvre les résultats du PAT	Parc, Communes forestières	EC	
				22. Améliorer les accès au massif pour l'exploitation forestière	CNPF	O	
	23. Étudier la faisabilité et réaliser des bâtiments bois exemplaires en Montagne de Reims				Parc, Communes forestières	EC	
				24.1. Mise en place d'une réflexion sur la valorisation locale du bois en concert avec le CR et la DRAAF	Valeur Bois	EC	
	24.2. Mise en place d'une concertation sur le développement de contrats d'approvisionnement locaux				Valeur Bois	N	
				24.3. Étude de faisabilité sur la création d'un label "bois transformé en circuit court"	Valeur Bois	N	
AXE 5	Créer une offre de tourisme et de loisirs cohérente sur le massif et en adéquation avec les besoins de la société	25. Valoriser le patrimoine historique et culturel du massif forestier	25.1. Rénovation de l'observatoire du Mont Sinaï et commémoration de la Première Guerre Mondiale	ONF, Parc	EC		
			25.2. Recensement et valorisation des arbres remarquables	ONF, ADT, ARBRES	O		
			25.3. Diffusion d'une culture scientifique autour des Faux de Verzy	ONF, Universités, Parc	EC		
			25.4. Amélioration des connaissances patrimoniales du massif (LIDAR)	Parc, ONF, DRAC, Universités	EC		
		26. Créer une formule de séjour touristique clé en main	26.1. Développer des produits touristiques sur la filière nature et les produits du territoire en lien avec les professionnels du tourisme	ADT	N		

3.1. AXE 1 : PERMETTRE L'ACCES POUR TOUS ET LE PARTAGE DES ACTIVITES AU SEIN DE L'ESPACE FORÊT

Les objectifs à atteindre étaient :

- Améliorer l'accès à la Montagne de Reims par des modes de transport plus respectueux de l'environnement, en lien avec les besoins du territoire et des publics (parcours débutant des gares, communication autour des possibilités d'accès) ;
- Accueillir tous les publics dans l'espace et dans le temps : améliorer la cohabitation des différents usagers (l'exploitation et les travaux forestiers, la chasse et les autres pratiques de loisirs) ;
- Canaliser la fréquentation, en développant des réseaux de randonnées et mailler le territoire ;
- Valoriser le patrimoine local (via des sentiers pédagogiques et d'interprétation) en répartissant des équipements d'accueil sur les 3 forêts domaniales.



D'un point de vue quantitatif, parmi les 13 opérations de l'axe 1, un tiers est réalisé et plus de la moitié est en cours de réalisation. On peut constater que la majorité des opérations sont en bonne voie pour aboutir à un résultat.

Favoriser l'accès à la forêt par les moyens de transport les moins polluants

Les trois forêts domaniales, se situant dans le triangle marnais, (Châlons-en-Champagne, Reims, Epernay) et au cœur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, sont qualifiées de poumon vert du Nord-ouest du département. Leurs enjeux de fréquentation ont été démontrés lors d'une étude des mobilités à grande échelle menée en 2013.

A ce jour, la majorité de la fréquentation se tourne vers la forêt domaniale de Verzy, sur le site des Faux. Il est donc important de la canaliser vers d'autres zones pour désengorger la Réserve Biologique des Faux de Verzy et offrir de nouvelles alternatives.

Dès 2015, des mesures ont été prises pour la requalification de certaines aires d'accueil comme celle des Rinsillons à Hautvillers. Elles devront se poursuivre sur les quatre autres aires réparties sur le Chêne à la Vierge et Hautvillers. Ces investissements sont toutefois très conséquents et leur financement est en cours de recherche et de montage.

De plus, l'accès aux forêts domaniales sur le territoire du Parc est devenu plus facile via les différents modes de transport, proposés et considérés comme les moins polluants ; tels que : les circuits VTT, la ligne TER reliant Épernay à Reims, baptisée « la ligne des Bulles ». Cette ligne TER relie quelques communes du Parc : Rilly la montagne, Germaine, Avenay Val d'Or et Ay en champagne. Actuellement, il y a également un travail sur la création d'un réseau d'aires de covoiturage via l'opération TEPCV.

Améliorer l'offre de parcours, de randonnée sportive et de sentiers plurithématiques

En 2016, un schéma d'accueil a permis de rendre un diagnostic complet des accès et équipements touristiques sur les trois forêts domaniales à partir duquel des actions ont été proposées pour améliorer la répartition et la qualité des infrastructures d'accueil.

D'autres modes de déplacements doux ont vu leur offre s'enrichir grâce à différents partenariats. L'offre cycliste et cyclotouristique s'est étoffée de cinq circuits sur le territoire du Parc et leur entretien est assuré par une convention de partenariat entre l'ONF et le Parc.

L'activité pédestre bénéficie également d'actions visant à améliorer sa pratique : autorisation pour la création de circuits permettant un accès plus large en forêt, réalisation d'un topoguide répertoriant tous les itinéraires de randonnée, création de sentiers thématiques comme celui du Pic noir à Hautvillers, le sentier botanique, le sentier des Arbres Remarquables au Chêne à la Vierge, la réfection de la Balade des Faux, ainsi que la création d'une application numérique dédiée.

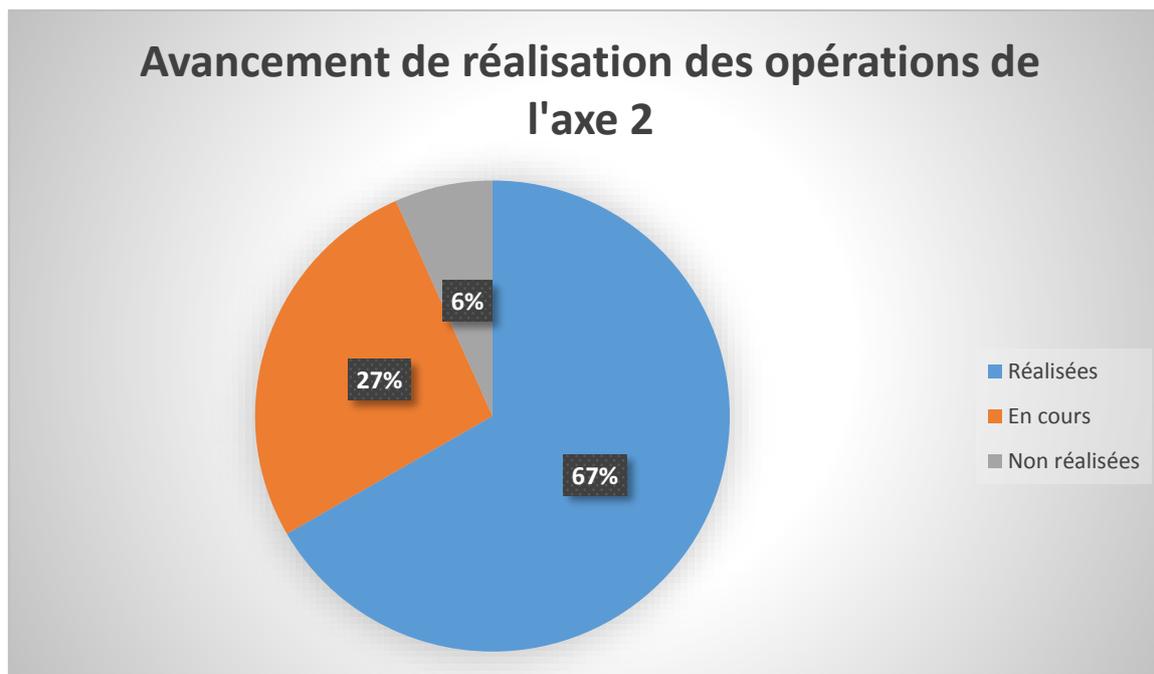
Chaque année, un programme de travaux est planifié par l'ONF pour entretenir les équipements touristiques situés en forêt domaniale et offrant ainsi aux visiteurs des installations de qualité. Une plate-forme mise en ligne par le CRT permet de référencer l'ensemble des sentiers existants afin de les porter à connaissance du grand public.

Pour favoriser la conciliation des différents usages en forêt, des opérations ont été mises en place comme la création d'un site internet pour diffuser les dates de chasse en battue, l'information de chantiers sylvicoles à proximité d'un circuit VTT et la publication d'un guide pour l'organisation des manifestations sportives responsables.

3.2. AXE 2 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORÊT A DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

Les objectifs à atteindre étaient :

- Apporter les informations nécessaires pour comprendre la forêt et ses patrimoines auprès des différents publics (sorties et animations scolaires et grand public, plaquettes d'information) ;
- Améliorer la gestion forestière en informant et en formant les professionnels (guides, visites de chantiers exemplaires et innovants) ;
- Créer au moins un événement annuel de rencontre et d'échange.



Sur 15 opérations au total, les deux tiers sont déjà réalisés et un peu moins d'un tiers sont en cours de réalisation. Ce résultat est très positif et démontre les efforts qui ont été fournis pour développer les actions de sensibilisation et de communication et faire connaître la forêt au plus grand nombre.

Donner de la visibilité aux forêts domaniales et à Forêt d'Exception®

Pour donner de la visibilité aux forêts domaniales, il est important de développer une communication portant sur l'espace géographique concerné à la portée de tous les publics. Aussi, la signalétique a été en partie remaniée. 15 entrées de forêt situées sur les grands axes ont été identifiées par des panneaux pour matérialiser les limites des domaniales au milieu d'une matrice forestière privée et communale. Neuf panneaux d'informations ont été installés sur des emplacements stratégiques comme une aire d'accueil pour apporter des explications sur les aménagements à proximité et la forêt.

Le suivi et l'animation du projet Forêt d'Exception bénéficie aujourd'hui d'une large diffusion sur le territoire à travers les partenaires de la démarche et les nombreuses actions menées : publications internet dédiées au projet, bilans annuels, dépliants, présences à des salons et/ou manifestations locales, communication par la presse locale. L'équipe co-animatrice du Parc et de l'ONF est mobilisée tout au long de l'année pour communiquer sur Forêt d'Exception® et mettre en œuvre le programme d'actions, au côté des partenaires. Les Rencontres forestières constituent un événement important dans la démarche s'agissant d'un rendez-vous annuel d'échanges qui favorise une certaine cohésion entre les partenaires Forêt d'Exception®. C'est environ une cinquantaine de personnes qui y participent chaque année. Ces opérations nécessiteraient un temps de travail plus important à leur allouer. Ayant lieu une fois par an, l'événement « Un Jour en forêt d'Exception® » s'adressant davantage au grand public, favorise également le dialogue entre une

cinquantaine d'initiés et de néophytes et fait découvrir des réalités forestières que la population locale ignore bien souvent.

Former et sensibiliser les professionnels de la forêt

Des formations à la gestion durable forestière ont été dispensées à l'intention des ouvriers forestiers. Des délégations étrangères (Inde, Bénin) ont rencontré les forestiers locaux et ont échangé sur leurs pratiques de gestion. Lors de Journées d'emploi, des forestiers se sont mobilisés pour présenter leur métier aux jeunes en recherche d'orientation et d'emploi.

Véritable laboratoire d'innovations, un recensement des Faux de Verzy a été mis en œuvre entre 2017 et 2018. Cet inventaire a permis de faire un état des lieux d'une population qui se porte bien et de suivre son évolution par rapport au précédent inventaire.

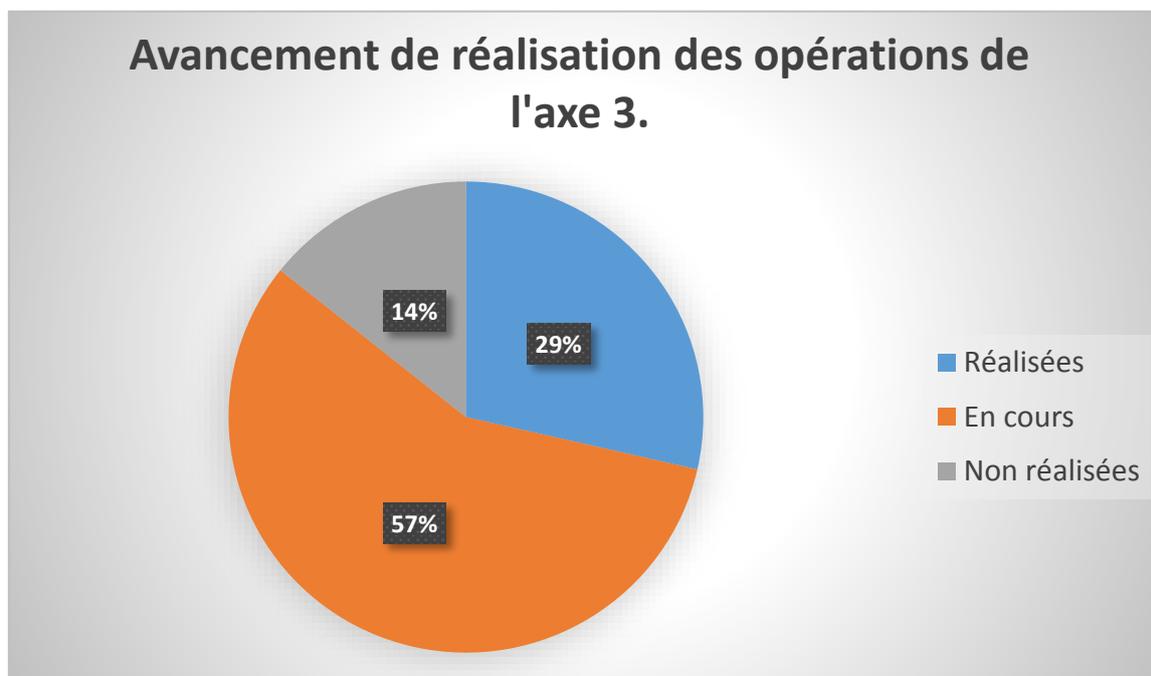
Sensibiliser le grand-public et les scolaires à la forêt et à ses richesses

La forêt est un monde parfois mal connu de certains publics, en particulier pour/chez les jeunes qui n'habitent pas à proximité. Depuis 2014, de nombreuses classes ont été accueillies et sensibilisées pour améliorer leurs connaissances de ce milieu. La connaissance est un facteur indispensable pour renforcer le respect de l'environnement qui nous entoure. 13 sorties "En quête des secrets de la forêt" et 14 sorties "Le métier du forestier" ont contribué à rendre accessible la forêt aux plus jeunes. Des outils pédagogiques ont aussi été conçus pour varier les supports, certains sont encore en attente de réalisation par manque de temps de personnel dédié. Sept sorties à l'intention du personnel de la Maison de champagne Moët et Chandon leur ont permis de découvrir la forêt et de renforcer le pont entre ces deux univers.

3.3. AXE 3 : AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LA FORÊT EN TANT QUE RESSOURCES ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Les actions à engager visent à améliorer les connaissances sur :

- La biodiversité ordinaire et extraordinaire pour mieux la préserver, voire l'accroître ;
- La sylviculture permettant d'optimiser la production ;
- La fréquentation des forêts, les pratiques et les attentes des publics.



Parmi les sept opérations de l'axe 3, un tiers a été réalisé et plus de la moitié est en cours de réalisation. Un certain nombre de moyens a été mobilisé pour améliorer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers, d'un point de vue études et inventaires, surtout en deuxième partie du Contrat de projet, notamment depuis l'établissement du Plan d'actions 2016-2021 du Parc.

Améliorer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes par des inventaires

Une étude sur les oiseaux a été menée en forêt domaniale en 2015-2016 sur 179 points d'écoute par le réseau naturaliste avifaune de l'ONF et a permis de rendre compte d'une richesse spécifique élevée et d'espèces à enjeu patrimonial, bon indicateur de qualité de ces forêts.

Suite à son diagnostic Trame Verte et Bleue finalisé en 2015, le Parc naturel régional a engagé son programme d'actions 2016-2021. Une première étude a permis de connaître l'état de conservation des pelouses sèches présentes notamment à proximité des lisières du massif forestier. Suite à ce diagnostic, différentes études ont été menées depuis 2017: la première sur les populations de rhopalocères liés aux pelouses sèches, la seconde initiée en 2017 sur l'état de l'ensemble des lisières forestières. D'autres études seront lancées en 2019 dont une spécifique à l'avifaune associée aux vieux bois en forêt communale, voire privée et domaniale. Cette dernière étude remplace celle sur les insectes saproxyliques initialement prévue dont la lourdeur du protocole a été un frein à sa réalisation.

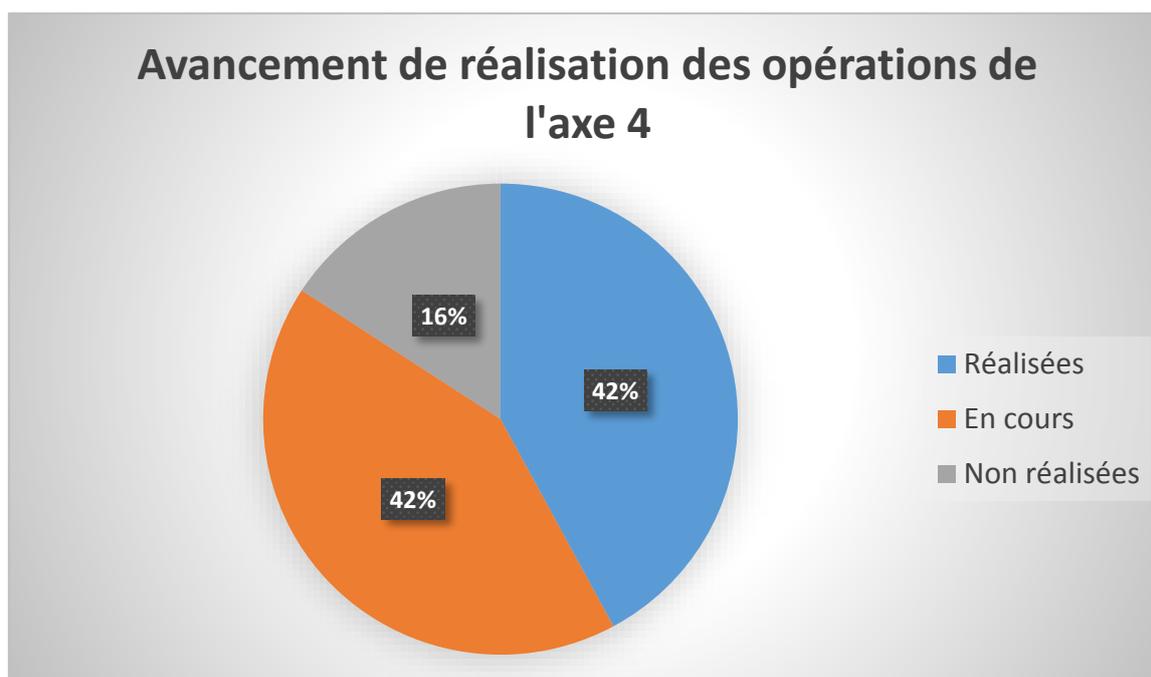
De même, des travaux importants ont été planifiés sur les espèces exotiques envahissantes. Une cartographie a été élaborée à partir de données issues du Centre Botanique National du Bassin Parisien et est mise à jour régulièrement en fonction des observations de terrain transmises. Une étude plus spécifique sur le raton-laveur débute sur la fin d'année 2018. Un site pilote à cet effet a été mis en place par le Parc en concertation avec différents partenaires institutionnels et techniques (FDC 51, Parc, ONF, CERFE, ONCFS, CNPF, APM). La durée de cette étude est prévue pour 3 ans, le temps de réunir assez d'information pour combler les lacunes concernant cette espèce qui se propage de plus en plus et dont on connaît assez peu les comportements et la biologie.

Une étude sur la génétique des Faux de Verzy, initialement prévue dans le cadre d'une thèse, démarre également sur cette fin d'année 2018. Elle a été difficile à mettre en place en raison de son coût. Des financements provenant des mécénats de MHCS et de LVMH vont permettre sa réalisation, ainsi qu'un partenariat étroit entre l'INRA de Bordeaux et l'ONF. Des prélèvements de bourgeons seront mis en place au printemps 2019 pour initier les premières analyses du projet.

3.4. AXE 4 : DEVELOPPER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE, DE LA RESSOURCE JUSQU'AU PRODUIT, GRÂCE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES ET A L'INNOVATION

Les actions à engager visaient à :

- Améliorer la gestion et les équilibres naturels qui conditionnent la production (développement et promotion de méthodes alternatives) ;
- Mettre en place des conditions d'exploitation optimales au niveau de la qualité des infrastructures (circulations et stockage des bois) ;
- Tendre vers l'adéquation durable entre la production et les besoins locaux ;
- Favoriser une filière courte avec le soutien au développement des entreprises utilisant du bois local.



Sur 19 opérations de l'axe 4, plus des trois-quarts ont été réalisés ou sont en forte progression d'avancement. De nombreuses mesures ont été mises en oeuvre aussi bien du point de vue des engagements pris en faveur de la biodiversité, de l'amélioration des pratiques de chasse, que d'une meilleure valorisation de la ressource bois et le développement d'une filière bois locale.

Aller encore plus loin que les engagements de l'ONF sur la biodiversité

La gestion forestière durable pratiquée à ce jour est exigeante. A travers ce Contrat de projet, l'équipe locale ONF et les partenaires ont souhaité aller plus loin. Dans un premier temps, les aménagements forestiers ont été révisés en intégrant des îlots de vieux bois afin de maintenir une bonne fonctionnalité écologique des écosystèmes forestiers, ainsi que des mesures prenant en compte le changement climatique. Ensuite, les deux Réserves Biologiques Dirigées (Faux de Verzy et Mares de Verzy) ont été dotées de plan de gestion, dont seul le premier a été validé par le CNPN; le deuxième est en attente mais ces recommandations sont déjà suivies.

La notion de paysage est particulièrement présente en Montagne de Reims, notamment au Sud du massif forestier avec les coteaux historiques de Champagne. Tout un travail entre les acteurs locaux a été mis en oeuvre pour inscrire cette singularité au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'inscription au titre du paysage a été obtenue en 2015. De ce fait, l'ONF s'est investi par le biais d'études paysagères dans le cadre de la révision d'aménagements forestiers des forêts domaniales d'Hautvillers et du Chêne à la Vierge. Ces recommandations sont minutieusement suivies pour une période échelonnée sur 80 ans.

Par ailleurs, les surfaces forestières certifiées PEFC ont progressé en forêt communale. Des actions PEFC mises en place après la définition du Contrat de projet actuel ont pu être menées comme la Randonnée PEFC qui a rassemblé un public varié.

Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique et les pratiques de la chasse

Dans l'optique d'améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique et afin d'instaurer des plans de chasse plus adaptés, un diagnostic des populations de cervidés est en cours de réalisation grâce à des indicateurs de Changement Ecologique (ICE). Depuis 2015, le CNPF et l'ONF recueillent les indices de consommation et la FDC 51 les indices de performance et d'abondance. Les premiers résultats ont été communiqués en 2018, mais les indices relevés par la FDC 51 demandent au moins 3 ans d'existence avant de pouvoir être utilisés efficacement. Des comités techniques locaux se réunissent annuellement, faisant office d'espace de concertation transdisciplinaire pour les plans de chasse. Des stages ont été réalisés et ont permis de formuler et tester des aménagements pour améliorer la capacité d'accueil de certains milieux à l'échelle de propriétés forestières.

Sur le territoire du GIC de la Montagne de Reims, les acteurs de la chasse accompagnés du Parc et de la FDC 51 ont construit une filière d'équarissage pour les déchets de venaison. Cette initiative implique plus de 12t/an de déchets et est largement plébiscitée par les usagers des forêts. Elle a fait l'objet d'une plaquette de communication pour expliquer la démarche.

Par ailleurs, de nouvelles recommandations de gestion cynégétique ont été ajoutées aux baux de chasse, notamment l'obligation de pratiquer l'équarrissage.

Mieux valoriser les produits bois et améliorer les dessertes afin de favoriser le développement d'une filière courte

Le PAT, diagnostic des ressources en bois énergie et d'oeuvre, a été cloturé sur le Triangle marnais en 2016. Il est un outil d'aide à la décision, mis à disposition des territoires, afin de faciliter et développer un approvisionnement local en bois industrie/énergie et en bois d'oeuvre. Il est issu du programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural » du réseau des Communes forestières. Ces résultats sont en cours de valorisation pour publication d'une brochure pour ce début d'année 2019, dans l'optique d'une mise en oeuvre de ces actions.

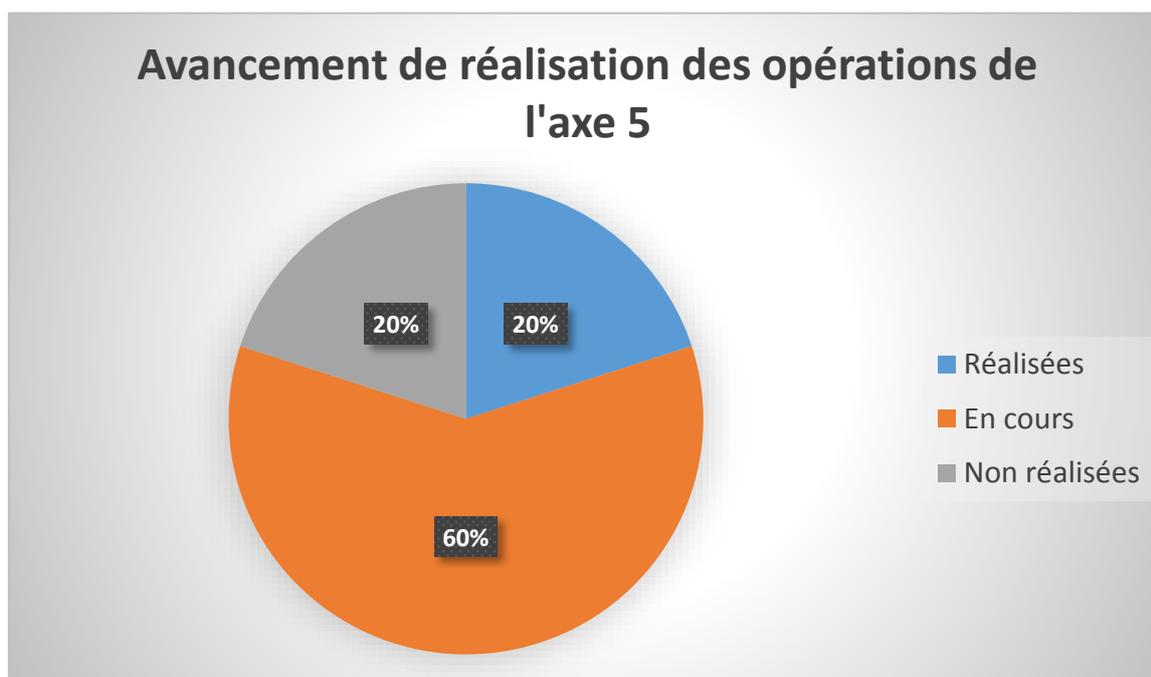
Concernant l'identification des équipements manquants au niveau des dessertes, un dossier a été constitué, en partie pour proposer des aménagements pour sécuriser les accès aux massifs. 15 fiches projet ont alimenté la candidature du projet Interreg Pro Bos, porté entre autres par le CNPF et PEFC. Un guide sur les accès sécurisés est donc en projet.

Des démarches sont en cours au Parc pour démarrer une étude de faisabilité sur la construction d'un bâtiment en bois local. Les résultats de cette étude et les financements arbitreront sa réalisation. L'amélioration de la valorisation locale du bois a démarré en 2015 sur celle du peuplier et la plupart des acteurs du monde forestier y est impliquée, la dernière réunion a eu lieu en 2017 au niveau de la Marne. De plus, des projets concernant tout le Grand Est se préfigurent pour 2019, en particulier une réflexion globale sur cette thématique. Enfin, aucun label "bois transformé en circuit court", ni de contrats d'approvisionnement locaux n'ont pu encore être développés.

3.5. AXE 5 : CREER UNE OFFRE DE TOURISME ET DE LOISIRS COHERENTE SUR LE MASSIF ET EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DE LA SOCIETE

Les actions à engager visaient à :

- Améliorer l'offre touristique et de loisirs à l'échelle du massif et des villes associées ;
- Garantir une offre d'accueil d'excellence au sein des forêts domaniales et valoriser les initiatives en périphérie ;
- Améliorer les connaissances sur l'histoire et le patrimoine forestier pour le valoriser.



Les trois quarts des opérations de l'axe 5 ont été réalisés ou sont en voie de l'être. Le bilan est très positif et permet de constater que les actions culturelles et de tourisme sont en plein développement dans les forêts domaniales.

Participer au développement d'actions culturelles et du tourisme en Montagne de Reims

Les trois forêts domaniales ont une histoire riche qui mérite d'être valorisée. C'est à ce titre qu'un spectacle de théâtre intitulé "la forêt des âmes" a eu lieu sur le site des Faux de Verzy en commémoration de la Première Guerre Mondiale. Ce spectacle a clôturé cinq années de résidence artistique de la Cie du Diable à 4 pattes sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Cet événement a réuni près de 200 comédiens amateurs/ habitants des communes du Parc. Quatre représentations ont eu lieu et 930 spectateurs ont pu y assister.

Le patrimoine naturel a aussi été mis en lumière, notamment grâce à l'inventaire et au classement d'un certain nombre d'arbres comme Arbres Remarquables. Quelques uns ont été mis en évidence par la création d'un sentier d'interprétation des "Arbres Remarquables" au Chêne à la Vierge, et à Hautvillers.

La culture scientifique autour des Faux de Verzy sera prochainement mis en avant grâce à un questionnaire de terrain à l'intention des lycéens scientifiques. Il est encore en cours de relecture et d'amélioration.

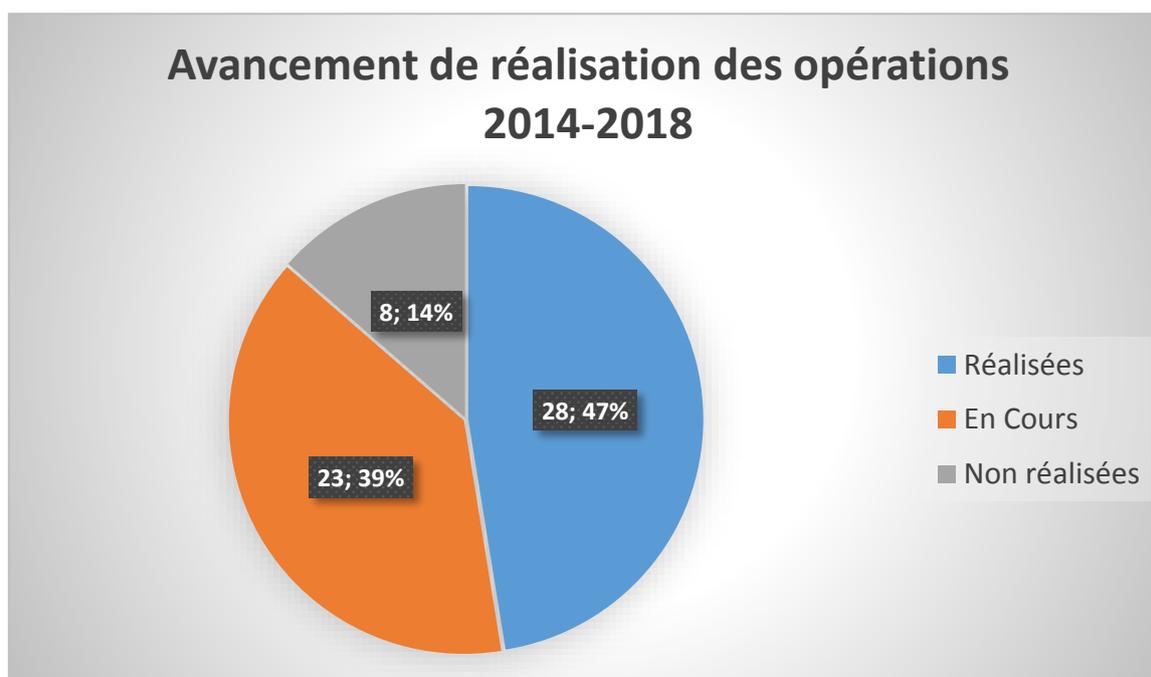
De plus, le projet LIDAR mené en concertation via un COPIL depuis 2015 a considérablement avancé. Le vol a été effectué par l'entreprise Sintegra en février 2018. L'interprétation des données est attendue pour la fin d'année 2018, pour laisser place en 2019 à la campagne de terrain permettant de valider les données archéologiques.

En revanche, il n'a pas été possible de développer de produits touristiques clé en main, mais le label Eco-Tourisme réactivé pourrait permettre la mise en oeuvre de cette opération.

4. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

4.1 Atteinte des objectifs 2014-2018

Le Contrat de projet 2014-2018 contient 26 actions réparties en 59 opérations. Environ la moitié des opérations a été réalisée, et un tiers est en cours de conception ou de mise en œuvre : le bilan est très positif. Toutefois, il est important de nuancer ce résultat par le fait que toutes les actions menées sont assez hétérogènes tant sur le plan des moyens financiers à mobiliser ou du temps de personnel à consacrer. Le graphe ci-dessous nous donne une réalité d'ordre quantitative de l'ensemble des opérations réalisées et permet de suivre l'avancement global des engagements pris lors de la signature du document.



Afin de compléter l'évaluation globale par une approche plus qualitative, une matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) permet une rapide analyse des actions conduites dans le cadre du Contrat de projet actuel :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Appropriation de la démarche et implication des partenaires Forêt d'Exception®- Système de gouvernance adapté et efficace- Forte collaboration et mobilisation Parc et ONF- Bonne avancée globale des réalisations des opérations- Meilleure connaissance des contacts ONF - Parc- Renouvellement du mécénat MHCS et début de celui de LVMH	<ul style="list-style-type: none">- Changement d'équipe et de cheffe de projet Forêt d'Exception- Report de la création du comité de programmation- Renouvellement des interlocuteurs des différents partenaires- Bouleversement de l'organisation des différents partenaires impactée par la fusion de la région Grand Est- Programme des actions 2014-2018 trop conséquent- Portage de certaines actions complexe

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Bon climat social et de coopération parmi les membres du COPIL - Création d'une nouvelle communauté urbaine du Grand Reims - Fort développement de l'offre touristique - Constance des subventions liées à des projets de conservation de la biodiversité - Création future d'une Charte forestière de territoire sur la Montagne de Reims - Classement du Paysage de coteaux de Champagne au Patrimoine de l'UNESCO - Attractivité du territoire par la présence historique du champagne - Notoriété des Faux de Verzy et du site classé - Développement du réseau national par la progression des labellisations Forêt d'Exception et des retours d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de financement parfois compliquée - Certaines opérations ont une durée de mise en œuvre sur plusieurs années et demandent des moyens financiers conséquents - Diminution des moyens financiers pour pallier aux frais d'entretien des forêts - Difficulté à mobiliser les médias pour couvrir les événements Forêt d'Exception®

4.2. Après 5 ans de démarche Forêt d'Exception®...

La création du Comité de pilotage plénier en 2011 a permis de fédérer un certain nombre d'acteurs ayant des activités certes diverses mais sur un même lieu : l'espace forestier domanial de la Montagne de Reims. Cette assemblée, composée de plus de 35 partenaires se réunit annuellement et porte la démarche Forêt d'Exception® menée en partenariat étroit entre le Parc et l'ONF. La démarche a pu avancer grâce à l'implication et la réactivité de tous dans la concrétisation des actions.

De nombreuses opérations ont été mises en œuvre, malgré certaines difficultés ou reports. En effet, lors de la rédaction du Contrat de projet 2014-2018, toutes les propositions d'actions formulées lors des ateliers thématiques en 2012, ont été conservées, car jugées pertinentes pour la valorisation des trois forêts domaniales. La mise en place effective de chacune des opérations sur la période 2014-2018 est apparue difficilement réalisable. Aussi, il est envisagé de reporter certaines actions sur le prochain Contrat de projet 2019-2023.

5. CONCLUSION

L'évaluation du Contrat de projet a permis de faire un état des lieux de l'avancement du programme d'actions 2014-2018. Elle a permis :

- de connaître les actions en cours qui se poursuivront dans le prochain Contrat de projet ainsi que les actions réalisées à reconduire, en complément des actions à définir lors des prochaines étapes pour la construction d'un nouveau programme d'actions en concertation avec l'ensemble des partenaires
- de comprendre les différentes approches des partenaires vis-à-vis de Forêt d'Exception au bout de ces cinq ans de démarche grâce aux entretiens bilatéraux, mais aussi de réaliser une introspection du système de gouvernance mise en place en Montagne de Reims.

Véritable point de départ pour la réflexion du futur programme d'actions, cette évaluation doit permettre de faire des choix sur les actions à programmer et de les retravailler en cohérence avec le contexte politique, sociétal, économique et social actuel, afin de proposer un nouveau contrat de projet ambitieux, innovant et répondant aux enjeux et besoins des forêts domaniales.

Les prochaines étapes seront de réunir en 2019 les partenaires lors d'ateliers thématiques pour définir le nouveau programme d'actions 2019-2023.

ANNEXES

Annexe 1 : Evaluation détaillée des opérations par action

ANNEXE 1 : EVALUATION DETAILLEE DES OPERATIONS PAR ACTION

AXE 1 : PERMETTRE L'ACCES POUR TOUS ET LE PARTAGE DES ACTIVITES AU SEIN DE L'ESPACE FORÊT

Favoriser l'accès à la forêt par les moyens de transport les moins polluants

ACTION 1 : Améliorer la mobilité et les accès du public aux forêts domaniales

- Création ou requalification des aires de stationnement en entrée de forêt

L'aire d'accueil des Rinsillons a été réhabilitée en 2015 par une matérialisation des emplacements de stationnement et la mise en place d'équipements touristiques pour accueillir le public en forêt. Quatre autres aires d'accueil sont en projet pour améliorer l'offre d'accueil. Des recherches de financements sont mises en place actuellement pour envisager leur réalisation.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015-2018	O	ONF, CD51, Parc	O	Presse, internet et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Aire des Rinsillons total : 28 500€ Co-financement ONF, commune de Hautvillers, MHCS	Meilleure accessibilité à la forêt et confort d'un accueil optimisé par des aménagements qui améliorent la sécurité	Gros projets qui demandent la mobilisation de moyens conséquents	O	4 autres aires d'accueil en cours

- Développement de l'offre de transport public, promotion du covoiturage

Dans le cadre de l'appel à projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et le Pays d'Épernay se sont associés pour proposer un certain nombre d'actions dont la mise en place d'un schéma territorial des aires de covoiturage, via l'action n°35 (portée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims). Cette démarche vise à développer la pratique du covoiturage à travers la constitution d'un réseau de covoiturage favorisant le regroupement de personnes désirant partager leur véhicule pour effectuer un trajet en commun. TEPCV – action n°35 – signalétique parking covoiturage : l'objectif est de fournir et d'installer de la signalétique routière (aire de covoiturage) pour 40 parkings existants sur le triangle marnais : les Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne et des Paysages de Champagne, la communauté urbaine du Grand Reims et la communauté d'agglomération d'Épernay, et le Pays d'Épernay. Cette opération concerne entre 12 et 15 communes du Parc. Elle s'inscrit dans le cadre de la charte du Parc.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Se termine 31 décembre 2019	O	Concertée avec toutes les collectivités territoriales, la SNCF, l'observatoire de la sécurité routière, le CIP local du Département	EC	Communication en début d'actions pour avertir les élus et communication en fin de projet pour prévenir les habitants (affiche, flyer, site internet parc avec carte, affichage sur site blablacar, et vitisi)	5 000€ communication et signalétique 40 000€ + réhabilitation de parking pour les communautés de communes. Ministère 80% et Parc 20%	Contribution active des élus, et bonne réception du projet. Les élus sont contents qu'on les sollicite et qu'on leur propose des solutions de développement local et plus respectueuses de l'environnement. Demande par les habitants de ce type d'aménagement et d'autres prêts à tester, possible impact touristique	Changement de chargée de mission au Parc. Au niveau du CIP, la réglementation est assez contraignante pour la signalétique, contraintes aussi pour la sécurité. Refus de la SNCF pour collaborer à ce projet pour leur parking	O	Poursuite de l'opération

Améliorer l'offre de parcours et de randonnée sportive et plurithématique

ACTION 2 : Réaliser un schéma d'accueil du public

Quatre groupes de travail ont été réunis en 2014 pour définir les actions: « Préservation et valorisation des ressources naturelles et des paysages », « gestion et partage de la forêt », offre touristique et attentes du public en milieu naturel », « infrastructures et équipements ». Le document a été finalisé en 2015 et a permis de poser un diagnostic de l'offre touristique mais aussi de proposer des fiches actions.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2015	O	Création de groupes de travail avec les partenaires Forêt d'Exception®	O	Communication auprès des partenaires Forêt d'Exception®	ONF 30 000€	Document stratégique pour cibler les attentes du public en cohérence avec une offre d'accueil de qualité	Longue étude	N	Aucun renouvellement de cette opération

ACTION 3 : Créer une offre cycliste et cyclotouristique de qualité en forêt et entre les forêts

- Signature d'une convention d'entretien de ces circuits
Des circuits sécurisés et de qualité ont été mis en place pour favoriser la conciliation entre exploitation forestière et accueil du public. Une convention a été signée pour l'entretien de ces sentiers entre l'ONF et le Parc.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Prise d'effet à compter du 30/09/2014 (à renouveler le 30/09/2019)	O	Le Parc et l'ONF ont souhaité formaliser l'entretien par une convention et ainsi renforcer la qualité des circuits en forêt domaniale.	N			Officialisation des modalités d'entretien des circuits VTT Sécurisation des circuits pour le grand public Garantie de la qualité des circuits		O	Vigilance par rapport à la période de validité de la convention. A renouveler sur le prochain Contrat de projet

- Développement de circuits VTT officiels en Montagne de Reims
Trois circuits ont été rénovés et deux ont été créés (autorisation de passage, mise en place de balises VTT, panneaux de départ). Les cinq sont officialisés, soit 63km de tracé dont 24km en forêt domaniale, deux autres sont en cours de création mais ne concernent pas la Forêt domaniale.
L'entretien des circuits est réalisé chaque année (remplacement balises, enlèvement des arbres tombés,...). L'évènement Take care of your trail avec le Mountain Bikers Foundation (MBF) a permis l'entretien de circuits pendant une journée avec des bénévoles. La convention ONF-Parc permet par la pose de panneaux informatifs de prévenir les VTTistes de la tenue d'un chantier forestier en cours qui sont à proximité immédiate des circuits.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015-2018	O	Parc - ONF	O	Radio, presse ,internet et réseaux sociaux et communication auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Total : 16000€, Région 8000€ Département 8000€	Des circuits VTT permanents et balisés FFC qui répondent à une demande de pratiquants dont les besoins n'étaient pas pris en compte. (il n'existe pas de circuit VTT officiels dans le triangle marnais)	Malgré une convention de partenariat entre le Parc et le Comité cyclisme, aucun investissement humain de la part de clubs affiliés Une vigilance permanente pour réparer les dégradations (humaines, naturelles) et peu de moyens humains pour le faire Difficulté d'obtenir les autorisations de passage notamment chez les privés	O	D'autres circuits doivent être étudiés

ACTION 4 : Développer une offre pédestre de qualité en forêt et la maintenir à très haut-niveau

- Création de sentiers thématiques favorisant les connexions entre forêts domaniales

Plusieurs sentiers ont été soit créés, soit réhabilités: en 2014 le sentier botanique des Rinsillons, en 2015 le sentier des arbres remarquables, en 2017 le sentier du Pic noir. De plus, la balade des Faux a été rénovée et comprend depuis 2016 une application numérique "En Forêt de Verzy". Après deux ans d'existence, elle comptabilise environ 3 000 téléchargements. Un autre chantier est en cours de création sur la commune d'Hautvillers et devrait se finaliser en 2019 : le sentier Bulles et Croquis.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	O		O	Radio, presse, dépliants, internet et réseaux sociaux et communication auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Sentier botanique des Rinsillons : ONF (10 000€) , sentier des Arbres remarquables: IKEA (10 000€), sentier du Pic noir: cofinancé par MHCS, commune d'Hautvillers, Lyons club d'Epernay et de Val Champagne (55 000€), rénovation de la balade des Faux: ONF (10 000€), application "En Forêt de Verzy": ONF (20 000€)	Agrandissement de l'offre de tourisme pédestre, sportive et ludique de qualité en forêt domaniale	Long temps de mise en œuvre d'une opération importante	O	Un nouveau sentier remplaçant le projet "Randocroquis" mais intitulé "le sentier Bulles et Croquis" est en cours de création

- Actualisation du topoguide de randonnée pédestre

La priorité est donnée à la refonte de l'ensemble des circuits pédestres en vue de l'édition d'un topoguide proposant de nombreuses nouveautés de promenade. La validation se fera fin 2018/debut 2019 avant de travailler sur la réédition qui prend en moyenne deux ans. Un délai supplémentaire dans la programmation prévue initialement a été alloué au projet. En 2018, une convention entre l'ONF et le CDRP a été signée autorisant le passage du public pédestre et définissant la mise en œuvre des opérations d'aménagement, d'entretien et de balisage des sentiers pédestres. Elle mentionne également trois nouveaux tracés : le circuit de Courtagnon, de la Mer Rouge et de la Noëlle, reprenant une partie des anciens parcours.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
A partir de fin 2018	O	Le CDRP est partenaire de la refonte et de l'édition du futur topoguide du Parc	EC		PNR 35 000€	Un nouveau topoguide avec plus de 25 circuits pédestres De nombreux nouveaux circuits à découvrir Un partenariat Parc CDRP renforcé	Une opération qui met du temps à se mettre en place	EC	Poursuite de l'opération

- Création d'une plateforme SIG

La plate-forme SIG est un outil fonctionnel qui résulte d'un travail de coopération entre le CRT et le Parc. Elle permet une large diffusion de l'information sur quatre circuits VTT et un pédestre auprès du grand public concernant les trois forêts domaniales.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2017-2018	O	CRT, Parc, FFRP	O	Internet, un flyer a été édité.	Fonds propre CRT	Outil de mutualisation entre le gestionnaire de l'itinéraire et le grand public. Automatisation de la diffusion comme IGNrando	Volume de données conséquents, nécessité d'anticiper l'infrastructure technique	O	Possible d'envisager la mise en ligne des circuits thématiques et de mettre en lien sur le portail de l'ONF

- Entretien des équipements touristiques

Chaque année, l'ONF réalise un programme d'entretien des équipements et des sentiers touristiques: la balade des Faux, le sentier du Pic Noir, le sentier des arbres remarquables et les autres sentiers, l'entretien des mobiliers et des balisages, le ramassage des déchets et l'entretien des aires d'accueil. Ces travaux sont partiellement mis en œuvre dans le cadre de chantiers de remobilisation organisés avec les services du Département de la Marne et le personnel de l'ONF.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N		O	Communication auprès des partenaires Forêt d'Exception	40 000€/an dont 20 000€ de soutien par le CD51 et 20 000€ de fonds propres ONF	Implication de l'ONF pour accueillir dans de bonnes conditions le grand public en forêt et sur des espaces dédiés entretenus. Conventionnement des chantiers de remobilisation		O	Poursuite de l'opération

ACTION 5 : Créer des supports de sensibilisation et de formation à destination du public et des structures associatives

- Mise en ligne des dates de chasse sur le territoire de la Montagne de Reims
Depuis 2012, le Parc et la Fédération départementale des chasseurs de la Marne mettent à disposition du public les lieux et dates de chasse en battue de grands gibiers des sociétés de chasse volontaires du territoire du GIC de la Montagne de Reims. Ces informations contribuent à éviter les conflits entre promeneurs et chasseurs. Le site a été visité plus de 18 000 fois depuis le début de la saison 2017-2018.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	O	Parc, FDC51, sociétés de chasse, ONF	O	Internet, réseaux sociaux, presse et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Temps de travail correspondant (15 jours/an pour le PNR et 10 jours/an pour la FDC51	Facile à mettre en œuvre, très apprécié des utilisateurs et participe à une bonne cohésion des différents usagers d'un territoire		O	Projet d'élargir le dispositif à l'ensemble du département mais retard à cause de moyens humains/financiers. Idée de donner accès du site directement aux sociétés de chasse

- Publication d'un guide pour l'organisation de manifestations sportives responsables
Cette publication permet de sensibiliser les organisateurs de manifestations à des comportements responsables sur le territoire du Parc.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014	O	Concertation avec l'ensemble des Comités sportifs: CDRP, cyclisme, cyclotourisme, course d'orientation, trail	O	Presse, dépliants, internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	PNR 3 300€	Sensibilisation des organisateurs Renforcement de l'accompagnement du Parc dans l'organisation de manifestations sportives Renforcement de la collaboration avec les Comités sportifs		O	Rééditer la plaquette

- Création de carte de sensibilité des milieux afin d'orienter la création d'activités des associations
Cette opération n'a pas été réabordée, ni relancée depuis le début du Contrat de projet. Il est possible que cette opération ne soit pas reconduite.
- Feuilles d'information sur la gestion cynégétique et forestière
Cette opération n'a pas été réabordée, ni relancée depuis le début du Contrat de projet. Un rappel aurait été attendu de la part du porteur de l'action par l'équipe co-animatrice.

AXE 2 : DEVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORÊT A DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

Donner de la lisibilité aux forêts domaniales et à Forêt d'Exception

ACTION 6 : Améliorer la signalisation et sa qualité en forêt domaniale

- Mise en place de panneaux de forêt domaniale le long des grands axes routiers et des sentiers
Suite à un projet tuteuré en 2013 d'inventaire de la signalétique sur les trois forêts domaniales de la Montagne de Reims, 15 panneaux d'entrées de forêt ont été posés en 2014 et 2015. Les axes secondaires restent encore à équiper.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N		O	Bilan annuel auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres ONF	Meilleure identification et localisation des entrées de forêts domaniales		O	Poursuite de l'opération

- Mise en place de panneaux d'information sur les zones d'entrée en forêt
Neuf panneaux d'informations ont été installés dans les trois forêts domaniales, essentiellement à proximité d'aménagements touristiques.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N		O	Bilan annuel auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres ONF	Travail important de sensibilisation et d'information		O	Poursuite de l'opération

ACTION 7 : Animer le projet Forêt d'Exception et informer tous les publics de ses enjeux et avancées

- Suivi et animation de la démarche de labellisation
La démarche Forêt d'Exception® en Montagne de Reims est encadrée et conforme à la Charte Forêt d'exception. Le label a été obtenu en juin 2017 et il s'agit de la 7ème forêt labellisée. La cérémonie de labellisation a réuni plus de 100 personnes dont des personnalités politiques locales importantes.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2013-2017	O	ONF, Parc	O	Radio, presse, dépliants, TV, internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	88K€/an chef de projet à 100% ONF Ingénierie Parc (estimation 320 jours sur 5 ans) Parc	Aboutissement heureux d'un dur labeur de 5 ans Cette démarche de labellisation a permis de mettre autour d'une table différents acteurs publics et privés (une trentaine) pour exprimer leurs besoins et s'impliquer aux côtés de l'ONF et du Parc dans la mise en place d'actions.	Un effort constant de dynamisation auprès des partenaires pour l'obtention du label La réalisation de nombreux projets en parallèle Une période post label sensible Un turn-over dans les équipes Parc et ONF qui induit une réappropriation du projet à chaque arrivée	O	Poursuite de l'opération

- Création et mise à jour régulière des pages Internet "En forêt de..." et "Forêt d'Exception en Montagne de Reims"
Sur le site internet de l'ONF, quatre pages internet ont été créées sur Forêt d'Exception en Montagne de Reims et une sur chaque forêt domaniale (Hautvillers, Chêne à la Vierge et Verzy). Elles sont mises à jour régulièrement. Sur le nouveau site du Parc, une page est dédiée à Forêt d'Exception.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N			Internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Temps de personnel ONF	Portail d'informations complet sur le projet Forêt d'Exception en Montagne de Reims. Facilité de mise à jour	Demande un suivi régulier	O	Mises à jour du site se poursuivent

- Edition d'un dépliant de présentation "Forêt d'Exception en Montagne de Reims"
Deux dépliant ont été réalisés, un en 2014 et un plus étoffé en 2017 pour exposer les grands principes de la démarche et les enjeux locaux de cette labellisation.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2017	O	Parc			Temps de personnel ONF	Support d'informations pour porter à connaissance le travail de concertation et les actions menées dans tout événement auprès d'un large public		N	

- Organisation annuelle des Rencontres forestières
Trois éditions des Rencontres forestières ont eu lieu : en 2014 (environ 40 personnes), en 2015 (environ 60 personnes) et en 2018 (environ 40 personnes).

2013-2018	O	De nombreux intervenants: Parc, OPIE, SESNR, CEN, AESN, Université de Picardie Jules Verne, Veuve Clicquot Ponsardin, réseaux naturalistes de l'ONF, Département Recherche et Développement de l'ONF	O	Communication interne ONF presse, internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	ONF, MHCS 2014: 3 000€, 2015: 5 000€, 2018: 5 000€	Moment convivial Lieu d'information et de partage Journée d'échanges sur les pratiques de gestion forestière et sur l'innovation technologique et méthodologique entre les différents acteurs de la forêt	Organisations chronophages Difficulté dans le calendrier (beaucoup de manifestations organisées au mois de juin)	O	Reconduction annuelle
-----------	---	--	---	--	--	---	---	---	-----------------------

- Présence de stands Forêt d'Exception sur les grands événements du territoire

Forêt d'Exception® a été présent sur un stand ou par une intervention sur le Trail des Tordus, à Chasse et Terroir, au séminaire Education au Territoire, aux 40 ans du Parc, à la Foire de Châlons en Champagne, au Week-end de l'Arbre, à la Randonnée PEFC, au Congrès Hortis.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	O	ONF, Parc	O	Radio, presse, dépliants, TV, internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Temps personnel ONFet Parc	Représentation aux événements locaux pour faire connaître Forêt d'Exception® auprès du grand public. Recueil de nombreux encouragements pour le projet		O	Poursuite de notre participation

Former et sensibiliser les professionnels de la forêt

ACTION 8 : Mettre en place des formations et créer des documents de vulgarisation à destination des professionnels de la forêt

- Formation du personnel de l'ONF, intervention des agents auprès des futurs forestiers
Deux journées de formation ont été réalisées à l'intention des ouvriers forestiers sur la gestion multifonctionnelle. Des délégations de forestiers étrangers (Béning, Inde) ont été reçues et ont découvert la gestion durable des forêts en Montagne de Reims.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N		O	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Temps personnel ONF	Partage du savoir-faire de l'établissement en son sein et à l'extérieur		O	Poursuite de l'opération

- Outils: carte de sensibilité des sols, carte d'itinéraire routiers pour les grumiers, fiches d'information sur les prescriptions RNEF-RNTF à respecter
Cette opération n'a pas été réabordée, ni relancée depuis le début du Contrat de projet.

ACTION 9 : Effectuer des expérimentations dans les travaux et exploitations grâce notamment au pôle « Recherche, développement et innovation » de l'ONF

- Mise en place d'un système de recensement des Faux de Verzy

Au total, 892 faux ont été recensés: 686 certains et 206 incertains, c'est-à-dire dont le caractère tortillard reste douteux. La réalisation de l'inventaire des faux de Verzy a servi à décrire l'état de la population actuelle et son évolution. Tous les individus ont été géoréférencés et étiquetés pour la mise en œuvre d'un système de suivi dans le temps et dans l'espace afin d'orienter la gestion forestière dans la Réserve Biologique Dirigée des Faux de Verzy. Suite à une faignée exceptionnelle en 2016, une expérimentation est actuellement menée en pépinière ONF à Guéméné-Penfao. Ces travaux de recherche visent à étudier la transmission du caractère *tortillard* au sein de la descendance des Faux de Verzy. Après l'élevage, deux dispositifs ont été plantés en pleine terre, un à Guéméné et un à Verzy. L'objectif est d'avoir une comparaison entre les deux sites et un suivi dans le temps d'au moins 10 ans du développement des descendants.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2017-2018	N		O	Communication auprès des partenaires. Communication externe prévue radio, presse, dépliants, internet et réseaux sociaux	Temps personnel ONF	Meilleure connaissance des Faux de Verzy. Mise en place d'un dispositif permettant une gestion plus adaptative et ciblée, ainsi que favorisant l'expérimentation scientifique	Une étude longue. Des difficultés à établir un protocole de description au vue de la morphologie particulière des arbres	O	Prévision dans 10 ans

Sensibiliser le grand-public et les scolaires à la forêt et à ses richesses

ACTION 10 : Créer des outils d'animation et organiser l'accueil du grand public

- Sorties pour le personnel MHCS
7 sorties d'entreprise ont été réalisées surtout en début de contrat de projet, en 2015 et 2016.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2016	O	ONF, MHCS	N	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Mécénat MHCS	Découverte du monde de la forêt et de la gestion durable par le personnel de MHCS grâce à l'appui de techniciens forestiers qualifiés face à des vigneron. Meilleure connaissance du terroir	Difficulté liée à l'organisation. Sorties prévues sur le temps de travail du personnel	O	Renouvellement des thèmes des sorties. Cela pourrait être une journée d'équipe

- Création d'outils pour les animateurs et le public

Un livret de terrain élèves et enseignants sur la génétique des Faux est en cours de finalisation en partenariat avec l'ONF, le PNR et l'Université de Reims. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Parc, l'ONF a participé à deux séminaires éducation pour présenter ses actions et ses outils, ainsi qu'à 15 réunions de la commission du réseau Education au Territoire et 3 journées de rencontre des membres éducatifs du Parc.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	O	ONF, Parc, Education Nationale, Université de Reims	EC	Auprès des structures éducatives et des partenaires Forêt d'Exception®, guide sur le réseau Education au Territoire	Fonds propres ONF, Parc (région et CD51)	Faire connaître et communiquer sur notre patrimoine au niveau local et aux touristes tout public ce qui contribue au développement touristique et à la préservation de la forêt Accueil d'un public diversifié à la fois rural et citoyen. Démarche partenariale très prégnante. Beaucoup d'outils existants	Beaucoup de projets en programmation mais peu de temps pour les mener à terme	O	Poursuite et création d'outils continuels

ACTION 11 : Réaliser des sorties pour le public scolaire et mieux organiser/structurer l'animation nature avec les écoles

- Sorties "En quête des secrets de la forêt"
13 sorties scolaires "En quête des secrets de la forêt" ont été dispensées. Elles ont été impactées momentanément par les attentats de novembre 2015, notamment par les procédures de demande d'autorisation qui étaient lourdes à mettre en œuvre par les établissements scolaires. En 2017, le nombre de sorties a augmenté et s'est stabilisé.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	O	ONF, MHCS	O	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Mécénat MHCS	Les mêmes écoles demandaient d'une année sur l'autre à profiter des ces sorties. Un certain succès	Difficulté pour les écoles de trouver des financements pour les déplacements en bus. Difficulté au début de s'adapter en fonction du niveau des scolaires. Une sélection s'est mise en place au fur et à mesure	O	Favoriser les écoles locales au niveau élémentaire

- Sorties "Métier du forestier"
Depuis 2015, ce sont plus de 14 sorties "métier du forestier" qui ont été réalisées.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015-2018	O	Parc, ONF		Bilans annuels auprès des structures éducatives	Fonds propres ONF (4 200€), Parc (région et CD51)	Faire connaître et communiquer sur notre patrimoine au niveau local et aux touristes tout public ce qui contribue au développement touristique et à la préservation de la forêt. Accueil d'un public diversifié à la fois rural et citoyen.	Difficulté d'organisation au début mais maintenant bien rodée. Dépendant de la météo	O	Elargissement des animations

- Développement d'une animation Forêt d'Exception en classe et sur le terrain à partir d'un jeu pédagogique à créer
De nombreuses sorties ont eu lieu en forêt avec des livrets et outils créés par le Parc. 70 groupes scolaires et extra-scolaires ont été accueillis depuis 2015. La création du jeu a été avancée mais suspendue en raison du départ de la cheffe de projet et faute de temps.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
	O	ONF, Parc, Education nationale		Auprès des structures éducatives	Fonds propres ONF, Parc (région et CD51)	Enseigner de manière ludique la démarche Forêt d'Exception et les enjeux liés à la gestion durable des forêts	Suspension du projet	O	Reprise de la création du jeu

AXE 3 : AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LA FORÊT EN TANT QUE RESSOURCES ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Améliorer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes par des inventaires

ACTION 12 : S'engager comme acteur de la Charte Biodiversité de la Région Champagne-Ardenne

L'inscription du Parc s'est officialisée en 2013 et celle de l'ONF en 2015.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2013 et 2015	O	ONF, Parc	N				Aucun retour de ces inscriptions	N	

ACTION 13 : Améliorer nos connaissances sur la biodiversité présente en Montagne de Reims

- Inventaire avifaune

L'étude a été réalisée en 2015 et 2016 avec deux passages sur les 179 indices ponctuels d'abondance (IPA) dans les trois forêts domaniales sur quatre semaines. En moyenne, 17,9 espèces ont été relevées par point d'IPA et 89 espèces ont été contactées dont 19 supplémentaires comparativement aux études antérieures. 69 d'entre elles sont considérées comme nicheuses. 14 espèces ont un enjeu patrimonial et 10 sont quasi-menacées ou à surveiller. Au regard de l'avifaune, ces forêts sont très riches avec un intérêt régional.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015-2016	N	Réseau avifaune de l'ONF	O	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	ONF: 27 000€	Gain de connaissances sur la biodiversité ordinaire et patrimoniale des 3 forêts et sur leur répartition. Etude indicatrice d'une bonne qualité et diversité du milieu forestier, en termes d'essences et de stades de peuplements		N	Etude aboutie

- Recensement des cours d'eau

Il n'y a pas eu de financement obtenu mais report sur le prochain contrat de projet en fonction de ceux-ci. Cette opération peut être couplée à l'étude LIDAR.

- Mettre en oeuvre les résultats de la TVB

Lors de la réalisation de son diagnostic Trame verte et bleue, de 2013 à 2015, le Parc naturel régional a lancé une étude afin de préciser les connaissances sur l'état de conservation des pelouses sèches présentes notamment à proximité des lisières du massif forestier. Suite à ce diagnostic, différentes études ont été menées depuis 2017:

la première sur les populations de rhopalocères liés aux pelouses sèches, la seconde initiée en 2017 sur l'état de l'ensemble des lisières forestières. D'autres études seront lancées en 2019 dont une spécifique à l'avifaune associée aux vieux bois en forêt communale voire privée et domaniale. Cette dernière étude remplace celle sur les insectes saproxyliques initialement prévue dont le protocole était lourd à mettre en place (temps, coûts...).

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2016 à 2020	O	Programme d'actions milieux naturels	O	Etude lisière animations + plaquettes. Comm' auprès du GP et élus. Communication locale	Total: 125 000€, DREAL 25%, FEDER 50%, CD51 & Région GE 10%, Parc 5%	Amélioration des connaissances, renforcement de la coopération entre acteurs locaux sur des aspects environnementaux peu documentés	Des retards et réalisation d'études avant fin des financements	O	Poursuite de ces opérations, et envisager une collaboration ONF-Parc sur un stage par exemple concernant une synthèses des données naturalistes.

- Etude génétique sur les Faux de Verzy

La génétique des Faux de Verzy a encore beaucoup à nous apprendre sur les mécanismes d'apparition du phénomène *tortillard*. C'est pourquoi, une thèse initialement prévue à cet effet, laisse place à des travaux de recherche en partenariat avec l'INRA de Bordeaux et d'autres laboratoires. Une convention va être signée fin 2018 pour encadrer la coopération et définir les modalités de reversement de fonds que l'ONF a obtenu via le mécénat de MHCS et LVMH. Cette étude est prévue pour une durée de trois ans. Le séquençage du génome du hêtre commun et du hêtre tortillard va permettre de comprendre comment cette génétique s'est maintenue dans le temps, quelle est la mutation causale et comment peut-on favoriser la préservation de ce patrimoine. Au printemps 2019, des prélèvements de bourgeons auront lieu à Verzy, ainsi qu'à Saint Gengoux de Scissé en Bourgogne, une nouvelle population de hêtres tortillards découverte récemment, pour poursuivre les recherches et connaître l'histoire évolutive de ces différentes populations.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2018-2021	O	ONF, INRA, MHCS, LVMH, d'autres laboratoires	EC	Partenaires Forêt d'Exception	ONF, INRA, MHCS, LVMH	Avancée de la science sur la connaissance des mécanismes qui régissent le phénomène tortillard. Implication d'acteurs économiques locaux dans le financement de cette étude	Etude d'une durée de 3 ans. Moyens financiers abondants à mobiliser	EC	Poursuite de l'étude

ACTION 14 : Lutter contre les espèces invasives

- Cartographie des espèces exotiques et envahissantes

La base de données (BDD) du Centre Botanique National du Bassin parisien (CBNBP) a été utilisé pour créer une cartographie de veille, interne au Parc naturel régional. Un inventaire ponctuel des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) est mené selon les opportunités. Un total de 135 données (point d'observation d'EEE) dont 15 espèces exotiques envahissantes a été recensé.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2017 - 2021	O	Séminaire d'une journée à Germaine sur les EEE en avril 2017 au Parc, invitation de tous les partenaires sur la Marne (35 structures)	O	Auprès des partenaires du Parc dépliant pour les habitants	Temps personnel Parc plan TVB	Concertation avec élus, réel besoin de rassembler les différents initiatives en cohérence de la Stratégie nationale sur les EEE, présence du Ministère	difficultés d'aborder le thème des EEE, très large	O	Mise à jour permanente de la cartographie + Réponse à l'AMI ABC, possible projet recensement EEE avec contrat de 3 ans, différentes missions de communication pour sensibiliser

- Etude sur l'impact du raton laveur

En 2017, suite au séminaire Espèces exotiques envahissantes organisé par le Parc, celui-ci a initié des réunions techniques spécifiques à la problématique du Raton-laveur avec les partenaires techniques concernés (ONF ONCFS CERFE/URCA CNPF FDC51). Cette réflexion commune a permis la création d'un site pilote Raton-laveur coordonné par le Parc. Son rôle est de faciliter et de valoriser les études sur cette espèce sur le territoire du Parc naturel régional. Une thèse encadrée par le CERFE démarrera début 2018 afin d'améliorer les connaissances sur le comportement et la biologie du Raton-laveur (suivi GPS, accéléromètre, étude parasitaire, placentaire, du régime alimentaire...). Une charte est en cours de signature pour définir le rôle de chaque structure (répartition des analyses, communication, logistique...).

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2018	O	FDC 51, Parc, ONF, CERFE, ONCFS	O	Presse, auprès des partenaires Forêt d'Exception®		Opération améliore les connaissances sur l'écologie, impact sur la petite faune, comportement ubiquiste, présence éventuelle en zones urbanisées, densité, adaptation de la gestion. Collaboration entre les partenaires habituels	Gros travail de coordination	EC	Etude d'une durée de 4 ans

- Mettre en œuvre les résultats de la TVB

Le diagnostic Trame verte et bleue réalisé en interne par le Parc de 2013 à 2015 a abouti à un plan d'actions 2016-2021 regroupant 31 actions concrètes de communication, d'amélioration des connaissances et de préservation/gestion des milieux naturels. Au moment de la rédaction du Contrat de projet, le diagnostic était en cours de réalisation.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2016-2021	O	Tous les partenaires techniques du Parc	O	Radio, presse, internet et réseaux sociaux. Jeu kivaou, plaquette, vidéo, café débat	Total: 313000€, idem 13.3		Longue démarche de concertation. Gestion des actions financées complexe à gérer au vue de la multiplicité des financeurs. Justification des dépenses	O	Jusqu'à 2020, poursuite. Après plan pyasage, Charte forestière, programme alimentaire territorialisé

AXE 4 : DEVELOPPER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE RESPONSABLE, DE LA RESSOURCE JUSQU'AU PRODUIT, GRÂCE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES ET A L'INNOVATION

Aller encore plus loin que les engagements de l'ONF sur la biodiversité

ACTION 15 : Préserver la biodiversité des forêts domaniales

- Mise en place d'îlots de vieux bois dans les révisions d'aménagements forestiers

Suite aux révisions des aménagements de deux des forêts domaniales, 10 îlots de vieux bois ont été créés à Hautvillers (13,82 ha), cinq îlots de vieillissement au Chêne à la Vierge (39,23 ha). L'aménagement actuel de Verzy établit sept îlots de vieillissement (12,51 ha). Ces dispositions sont issues de l'application de l'instruction INS-09-T-71 de la politique environnementale de l'ONF.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Hautvillers: 2014-2034. Chêne à la Vierge: 2014-2034. Verzy: 2008-2022	N			Présentation lors de la visite de terrain aux Rencontres forestières 2018	Fonds propres ONF	Prise en compte de la biodiversité forestière dans la gestion courante. Création d'un réseau de réservoirs de biodiversité essentiel à la bonne santé des écosystèmes forestiers		O	Opérations à long terme

- Compléter et mettre en œuvre les plans de gestion des deux RBD de Verzy

La rédaction du plan de gestion des Faux de Verzy a été finalisée en septembre 2018 et validée auprès du CNPN le 16 octobre 2018. Sa mise en œuvre est déjà opérationnelle. Il reste toutefois la prise d'arrêté ministériel de création de la RBD. Cet arrêté fait également office de règlement de la RBD. En 2018, le plan de gestion des mares de Verzy est en attente de validation au CNPN, le document étant rédigé et les mesures de gestion déjà suivies.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Période d'application du plan de gestion des Faux de Verzy: 2018-2028 et pour les mares de Verzy: 2010-2019	N		N		Mares de Verzy: 50% AESN, 50% ONF pour 13 750€. Faux de Verzy : 57% ONF, 31% DREAL, CR 12% pour un total de 32 075€.	Finalisation très attendue du plan de gestion de la RBD des Faux de Verzy qui officialise le bien-fondé des mesures de gestion planifiées	Longue procédure (10 ans environ)	O	Mise en application des plans de gestion

ACTION 16 : Veiller à une meilleure intégration paysagère des opérations sylvicoles vis-à-vis du public

- Etudes paysagères intégrées dans les révisions d'aménagements forestiers

Les conclusions de l'étude paysagère d'Hautvillers ont été appliquées lors de la révision de l'aménagement de la FD d'Hautvillers. Cela a également été le cas sur le Chêne à la Vierge. La réalisation d'une étude sur la FD de Verzy est prévue au plus tard en 2022.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Hautvillers: 2013, Chêne à la Vierge: 2014, Verzy: 2022	N		O	Dépliant et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres ONF	Appui de l'ONF au classement du Patrimoine mondial de l'Unesco au titre du paysage pour une période de 80 ans, annexes des aménagements forestiers des dites forêts	Mise en œuvre délicate et demande un suivi particulier	O	Objectif de réalisation échelonnée sur 80 ans

- Participation à la procédure de candidature des coteaux de champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO

L'étude paysagère d'Hautvillers a été présentée lors de la mission d'évaluation du bien en 2014 et les coteaux de Champagne ont fait leur entrée au patrimoine mondial en 2015.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2015	O	Mission coteaux, maisons et caves de Champagne, Parc	O	Radio, presse, dépliants, TV, internet et réseaux sociaux auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres ONF	Reconnaissance de l'excellence d'un territoire tant par son histoire, son terroir et ses paysages		N	Classement obtenu

- Prise en compte du changement climatique dans les pratiques forestières
 Dans les aménagements prévus sur les trois forêts domaniales, trois dispositions sont établies pour la prise en compte du changement climatique dans les pratiques forestières: martelage en faveur du chêne sessile, diversification des essences adaptées aux stations et dosage du mélange d'essences en limitant la dominance du hêtre.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2018	N		N	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres ONF	Politique environnementale de l'ONF		O	Le temps de la durée des aménagements et au-delà

ACTION 17 : Développer les surfaces forestières écocertifiées PEFC en Montagne de Reims

- Lettres et articles d'information, réunion avec les propriétaires
 Il n'y a pas eu de lettre d'information écrite au niveau Grand Est à cause de difficultés liées à la fusion des antennes PEFC. Une lettre d'informations est sortie en 2016 sous forme d'un quatre pages sur la zone Champagne-Ardenne. En avril 2017, un article dans le n°0 des Forêts privées du Grand Est (journal trimestriel d'information forestière du CNPF) a été publiée sur la place de PEFC dans le Grand Est et envoyé à tous les propriétaires privés. La fusion a fortement freiné les travaux lancés et les engagements pris sur Forêt d'Exception® par manque de moyens humains/financiers. D'autres priorités sont venues en cours de Contrat de projet (projet Interreg en 2016). PEFC a organisé une randonnée issue du projet Interreg dont l'objectif est l'acculturation des élus et du grand public (Forêt pro Bos). La surface certifiée sur le territoire du PNR est de 10 925,57 ha dans laquelle 644,08 ha ont été contrôlés en 2017.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2016-2017	O	PEFC, CNPF	O	Communication externe et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propre PEFC et CNPF	Opportunité de communiquer sur la certification PEFC et sur la gestion forestière durable	Besoin de rappel (de calendrier) par l'ONF pour les actions pas encore réalisées	O	Volonté pour PEFC de s'impliquer: participation comme intervenant aux Rencontres Forestières, animation ponctuelle, pages Internet PEFC (Projet Interreg), randonnée PEFC

- Formation PEFC des agents forestiers

Cette action n'a pas pu être réalisée par manque de moyens humains et financiers. D'autres priorités sont venues en cours de Contrat de projet (projet Interreg en 2016).

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
0							Besoin de rappel (de calendrier) par l'ONF pour les actions pas encore réalisées, rôle d'animateur du label	O	Formation des agents forestiers importante. Ils sont référents pour les élus et ont besoin de connaître les modalités de contrôle de la certification pour l'expliquer

Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique et les pratiques de la chasse

ACTION 18 : Améliorer la préparation, le suivi et la réalisation des plans de chasse à partir d'une meilleure connaissance de l'impact du gibier sur les milieux forestiers

- Favoriser la mise en œuvre d'ICE sur le territoire

Abandonnés depuis 10 ans, une nouvelle coopération entre chasseurs et forestiers s'est mise en place pour donner un diagnostic des populations de grand gibiers sur le massif de la Montagne de Reims. Les comptages ont démarré en mars 2018 sur les cervidés. Plusieurs types d'indices sont collectés, l'ONF/CNPF recueillent les indices de consommation et la FDC 51 les indices d'abondance et de performance. Il s'agit de la première année pour les indices d'abondance et de performance et depuis 2014 pour les indices de consommation. L'OCESC a été mis en place pendant un temps, puis a été abandonné. Le massif de la Montagne de Reims a été signalée comme étant à surveiller pour l'équilibre sylvo-cynégétique.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Premier relevé des indices de consommation en 2015, les comptages en 2018, sur 3 ans	O	CNPF, FDC51, ONF	O	Presse, dépliant et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Fonds propres CNPF, FDC51, ONF	Chiffres très attendus pour définir les plans de chasse, indice de consommation uniquement disponible. Implication de bénévoles	Réalisation très chronophage	O	Etude sur 3 ans pour commencer à les interpréter, voir au-delà selon les motivations des partenaires. En 2019, pourrait être financé par le CNPF

- Intégration de nouvelles recommandations de gestion cynégétique dans les locations de chasse de 2016
Des contrats sylvo-cynégétiques ont été annexés aux nouveaux baux de chasse de 2016 en forêt de Verzy et du Chêne à la Vierge pour favoriser une régénération suffisante des peuplements forestiers. Ils précisent les objectifs de gestion cynégétique et sylvicole pour chaque lot en fonction de leur spécificité et les moyens pour les mettre en oeuvre. Ils seront révisés triennalement en concertation avec le locataire de chasse.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2016	O	ONF, Sociétés de chasse	N		Temps personnel ONF	Meilleur cadrage et harmonisation par l'intermédiaire des baux de chasse		O	Poursuite de l'opération

- Accroître la concertation des acteurs lors de la préparation des plans de chasse
Les comités techniques locaux sont des instances " pluridisciplinaires " de concertation qui ont été mis en place afin que l'ensemble des acteurs de la gestion cynégétique puisse échanger.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2012-2018	O	Structures locales de gestion cynégétiques, FDC 51, ONCFS, DDT, ONF, CRPF, Cambre d'Agriculture, FDSEA, Parc	O	Communication interne FDC 51	Temps personnel des différents partenaires	Un dialogue entre les acteurs du monde cynégétique participant à de meilleures relations sur un sujet parfois épineux qu'est l'équilibre sylvo-cynégétique. Avis doit être unanimement pour un plan de chasse, fonctionnement apprécié		O	Se réunit annuellement avril/mai et déc/janv et se poursuit sans date de terme

ACTION 19 : Agir sur la capacité d'accueil du milieu pour les espèces gibier

- Amélioration des connaissances sur les aménagements permettant d'améliorer la capacité d'accueil des milieux à objectif de production
Un stage a été réalisé en 2015 et des études restent à poursuivre. Plusieurs stagiaires ont travaillé sur la problématique et ont fait des propositions à l'échelle de propriétés forestières qui ont été intégrées à leur plan de simple de gestion.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015	O	Encadrement de la stagiaire partagé en FDC51 et CNPF	O	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	50% FDC51, 50% CNPF	En continuité, il existe des subventions qui existent à la FDC51 pour créer des aménagements	Demande beaucoup de temps, au cas par cas pour proposer quelque chose d'opérationnel. Difficile de passer à l'action avec seulement de la théorie sans ou avec peu d'accompagnement pour les propriétaires privées	O	Une opération qui nécessite une sensibilisation accrue

- Formations "équilibre forêt-gibier"

Cette formation a eu lieu une fois par an et est dispensée aux chasseurs et propriétaires privés dans une forêt pilote sur la Montagne de Reims, pour illustrer les aménagements possibles (mares, zone de gagnage, pièges-photos...) Il y a moins de demande actuellement et peu de renouvellement au niveau des acteurs déjà formés. Deux formations ont été dispensées.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2015	O	CNPF, FDC51	O	Auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Temps personnel FDC51, CNPF	Transmission de savoir	Public déjà initié ou pas du tout, difficile de toucher les gens vraiment concernés.	N	Toutefois possible continuité par le CNPF

ACTION 20 : Améliorer la sécurité sanitaire dans les pratiques de chasse

- Mise en place d'une filière d'équarrissage sur le territoire du GIC de la Montagne de Reims
 Cette filière a été mise en place sur le territoire de la Montagne de Reims, suite à une étude de faisabilité réalisée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne durant la saison de chasse 2013-2014. Quatre points de collecte ont été identifiés (Chamery, Champillon, Cormoyeux, Val de Livre) après estimation des quantités potentielles de déchets, des accords des propriétaires pour le dépôt de benne sur leur territoire et de la distance à parcourir acceptable pour chaque société de chasse.
 villages Ce dispositif permet de collecter environ 12 t/an pour une quinzaine de territoires de chasse adhérents. Certains déchets (environ 40 kg) sont enterrés ou laissés pour les prédateurs. Les déchets sont ramassés dès que les bennes sont pleines. La collecte est payée par les sociétés de chasse au prorata du poids livré. Une plaquette de communication sur le sujet a été réalisée et est à diffuser largement.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
Depuis la saison 2014-2015	O	Parc, FDC51	O	Une plaquette d'information présentant la gestion des déchets de venaison a été éditée en 2015.	Coût partagé ONF, FDC51, sociétés de chasse	Cette opération est plébiscitée par les autres usagers de la forêt et participe à de meilleures relations entre chasseurs et promeneurs		O	Opération destinée à se poursuivre

Mieux valoriser les produits bois et améliorer les dessertes afin de favoriser le développement d'une filière courte

ACTION 21 : Développer l'usage local du bois énergie produit en Montagne de Reims

- Programme d'actions selon résultat du PAT

Le PAT est un diagnostic des ressources en bois (bois énergie, bois d'industrie et bois d'oeuvre), réalisé à l'échelle du Triangle Marnais et cloturé en 2016. Les résultats ont identifié une possibilité de valoriser davantage de bois d'oeuvre. Le potentiel des ressources en bois énergie et bois industrie locales semble permettre le développement de chaufferies de petites et moyennes puissances, mais il est plus limitant pour développer de gros projets industriels (de plusieurs dizaines de milliers de tonnes). Plusieurs projets de chaufferies bois ont été initiés par le biais des actions communes de la mission énergie du Parc et de la mission bois énergie des Communes forestières. A l'échelle du Triangle Marnais, cinq petites chaufferies bois pourraient voir le jour d'ici à 2020. Des objectifs communs de développer des circuits d'utilisation de la ressource bois local ont été identifiés avec les autres PNR du Grand Est. Des réflexions ont été lancées pour créer une marque "Valeur Parc", et participer à la mise en place de filières locales entre transformateurs et producteurs . Le Parc et les Communes forestières prévoient une publication imminente sur la filière forêt-bois qui intégrera des résultats du PAT en version vulgarisée. A partir de 2019, le parc a l'objectif de mettre en oeuvre des actions sur le territoire, se traduisant par la mise en place d'une concertation avec la filière forêt- bois et la création d'une charte forestière de territoire.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
	O	Communes forestières, Valeur bois, CRPF, ADEME, Grand Est, CD51, Chambre d'artisanat, DRAFF	O	Auprès des partenaires		Publication des résultats du PAT, lancement d'une démarche de Charte forestière de territoire	Démarche multi-partenariale longue, difficulté à initier et réaliser des chaufferies bois	O	Mise en œuvre des actions pour le prochain Contrat de projet

ACTION 22 : Améliorer les accès au massif pour l'exploitation forestière

- Identification des équipements manquants pour la bonne circulation des grumiers

Un dossier a été constitué avec identification des zones à améliorer et propositions d'aménagements pour sécuriser les accès aux massifs. Un travail de terrain a été réalisé et 15 fiches projet ont été créées. Elles ont permis d'alimenter la candidature du projet Interreg Pro Bos (problématique de la connaissance et renouvellement de la ressource) porté par le CNPF.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2014-2015	O	Opérateurs économiques dont ONF	N		CD 51, CNPF	Montrer les besoins en aménagement et se traduit dans Interreg à la production d'un guide aux accès sécurisés en 2019	Organisation difficile. Turn-over des chargés de mission. Gestion des lisières recommandée	O	Appliquer le guide sur la Montagne de Reims

ACTION 23 : Etudier la faisabilité et réaliser des bâtiments bois exemplaires en Montagne de Reims

Une demande de devis a été formulée et une modélisation s'est mise en place. Il y a eu une rencontre avec le PNR Vosges du Nord ayant l'expérience de la construction d'un bâtiment en bois local. Un rendez-vous sera l'occasion de monter un appel à projet pour établir le Cahier des Charges qui est en cours afin de lancer l'appel à projet de l'étude de faisabilité. Un architecte va travailler avec le service énergie du Parc. La construction du bâtiment dépendra des résultats de l'étude et des financements.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2018-2019	O	Parc, Communes forestières, ONF, Valeur Bois, Envirobat	N		Parc	Travail en partenariat élargi. Opération innovante en termes de technologie et de filière	Longue mise en œuvre, d'une valeur importante.	O	En 2019, appel à projet ouvert pour choisir un architecte, puis appel d'offres

ACTION 24 : Améliorer la valorisation locale du bois, notamment en développant des contrats d'approvisionnement avec les entreprises locales

- Mise en place d'une réflexion sur la valorisation locale du bois en concert avec le CR et la DRAAF
 Cette opération est prévue en 2019 sur tout le Grand Est. Une entreprise espagnol Garnica s'installe à Troyes en 2020 sur le déroulage du peuplier. Cette nouvelle va occasionner un changement radical dans la valorisation de cette essence et celles locales de la Montagne de Reims. Suite à un groupe de travail mis en place, plusieurs réunions ont eu lieu, puis au fil du temps, de moins en moins de monde y ont assisté. La commission peuplier concernait toute la Marne.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015 et dernière réunion en 2017	O	CRPF, Valeur bois, ONF, DRAAF, CR, Forêt Bois de l'Est...	N	N	Financement Valeur Bois. Temps de personnel	Un démarrage d'initiatives mais pas de suite. Démarchage de lycée pour trouver des intéressés	Baisse d'implication des partenaires sur le projet. Aucune visibilité sur le futur du projet.	O	Sera repris par l'interpro en général

- Mise en place d'une concertation sur le développement de contrats d'approvisionnement locaux
 Une prescriptrice a été recrutée en 2015, mais il n'y a pas eu de suite pour cette opération. Une réflexion est à pousser concernant son renouvellement.
- Etude de faisabilité sur la création d'un label "bois transformé en circuit court"
 Valeur bois n'était pas au courant ni associé. Il n'y a pas eu mise en œuvre de cette opération mais il serait intéressant de pousser la réflexion pour mieux construire cette opération. La fusion a bouleversé l'organisation du projet.

AXE 5 : CREER UNE OFFRE DE TOURISME ET DE LOISIRS COHERENTE SUR LE MASSIF ET EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DE LA SOCIETE

Participer au développement d'actions culturelles et du tourisme en Montagne de Reims

ACTION 25 : Valoriser le patrimoine historique et culturel du massif forestier

- Rénovation de l'observatoire du Mont Sinai et commémoration de la Première Guerre Mondiale
Les observatoires du Mont Sinai ont été sécurisés. Le spectacle de la Forêt des âmes s'est organisé en quatre représentations rassemblant 930 spectateurs et plus de 200 bénévoles/habitants du territoire du Parc. Ce spectacle s'inscrit dans la Résidence par les communes initiée par le PNR et la Cie du Diable à quatre pattes (un an et demi de préparation). Il est à noter le changement de la date ainsi que le lieu de la manifestation par rapport au projet d'origine.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
8 au 10 juin 2018	O	Coopération Parc - ONF - Diable à 4 Pattes, commune de Verzy, MJC intercommunale d'Ay, CCGVM, ville de Reims, commune de Germaine, bénévoles habitants du Parc	O	Radio, presse, TV, internet et réseaux sociaux et auprès des partenaires Forêt d'Exception®	Total: 73 000 €, 30 000€ région GE, 15 000€ CD51, 10 000€ DRAC GE, 5 000€ Parc, 13 000€ Mécénat	Spectacles complets, lieu inédit pour un spectacle vivant, mobilisation de nombreux partenaires et bénévoles habitants du territoire du Parc, spectacles de clôture d'une résidence artistique de 5 ans qui avait pour vocation de commémorer le centenaire de la Grande Guerre, de valoriser le patrimoine mémoriel et de proposer une découverte inédite d'un site patrimonial	Difficulté d'organiser un spectacle sur un site ouvert au public, en extérieur soumis aux intempéries. Difficulté pour boucler le budget d'où l'appel à des mécènes privés. Difficulté à concilier vision artistique et contraintes liées au site.	O	Laisse la porte ouverte à d'autres manifestations culturelles de ce type concertées en forêts domaniales

- Recensement et valorisation des arbres remarquables
Le recensement des arbres remarquables a été réalisé en Forêt domaniale du Chêne à la Vierge lors d'un stage de trois mois en 2015. Un questionnaire participatif, des prospections de terrain et des recherches d'archives ont révélé l'existence de 16 arbres remarquables et huit groupes d'arbres remarquables. L'association ARBRES a décerné à ces individus le label "Ensemble Arboré Remarquable". Un sentier balisé et équipé de panneaux d'informations sur les arbres remarquables est désormais opérationnel. Le chêne des Rinsillons est mis en avant par un panneau d'information et la requalification du sentier attenant.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2015	O	ONF, ADT, ARBRES	O	presse, dépliants, internet et réseaux sociaux	Fonds propres ONF	Porter à connaissance et valorisation du patrimoine forestier remarquables		O	La conception d'une application numérique avec pour fonds de scénario les arbres remarquables est prévue pour 2019.

- Diffusion d'une culture scientifique autour des Faux de Verzy
Un livret sur la génétique des faux pour les animateurs et un public plutôt de lycéens est actuellement en élaboration.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2018	O	Parc, ONF, universitaires	EC	En projet auprès des structures éducatives	Temps de personnel parc, ONF, universitaires	Faire connaître et communiquer sur notre patrimoine au niveau local et aux touristes tout public		EC	

- Amélioration des connaissances patrimoniales du territoire (LIDAR)
Le vol LIDAR a été réalisé en février 2018, les données ont été réceptionnées en juin 2018 et traitées durant l'année. Un groupe de travail a été mis en place depuis 2015 composé d'universitaires et de partenaires scientifiques. Un conventionnement avec l'URCA et la DRAC Grand Est va être établi pour la mise à disposition des données et la mise en place d'études archéologiques et scientifiques. Les données ont bien été acquises, désormais il convient de les valoriser.

Période de réalisation	Action concertée?		Communication interne/externe		Financement	Retour global		Reconduction ?	
	O/N	Commentaires	O/N/En Cours	Commentaires		Points +	Points -	O/N/En Cours	Commentaires
2018	O	Parc, ONF, universitaires	EC	En projet auprès des structures éducatives	Temps de personnel parc, ONF, universitaires	Faire connaître et communiquer sur notre patrimoine au niveau local et aux touristes tout public		EC	

ACTION 26 : Créer une formule de séjour touristique clé en main avec le Comité départemental du tourisme

- Développer des produits touristiques sur la filière nature et les produits du territoire en lien avec les professionnels du tourisme

Cette opération n'a pas été réabordée. Il y a une demande mais compliquée à mettre en œuvre, car il ne s'agit pas d'une prestation de guide payante. Cette opération n'est pas un produit touristique mais la réflexion sera à reconduire. Prochainement, le label Eco-tourisme sera réactivé. Forêt d'Exception® a été promu sur le guide des Jardins et des Parcs fleuris du département de la Marne



Agence territoriale Aube-Marne

38 rue Grégoire Pierre Herluison

10 000 TROYES

Décembre 2018

Rédaction Solène du Puy

Photographies couverture © Solène du Puy

- 2 -

PEFC



Montagne de Reims, Forêt d'



ation du Contrat de projet 2014-2018